



*Ville de Créteil*

**RAPPORT**

**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

année 2013

## INTRODUCTION

Conformément à l'article D. 2311-15 du code général des collectivités territoriales, ce nouveau rapport sur la situation en matière de développement durable reprend les finalités du développement durable définies dans le code de l'environnement.

Il permet à la ville de Créteil de présenter ses politiques publiques, son fonctionnement et ses modalités d'intervention dans ce domaine.

Ce document a été réalisé grâce à la contribution de tous les services municipaux et comporte, en plus d'une courte présentation de la ville, deux parties.

- La première présente les actions, les politiques publiques et les programmes menés par Créteil.
- La seconde aborde spécifiquement les actions internes conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités de la ville.

En annexe, un tableau d'indicateurs permet de suivre l'évolution des actions.

# SOMMAIRE

## CRETEIL : UNE VILLE DYNAMIQUE

- 1. Une population active page 4
- 2. Un territoire attractif page 5
- 3. Une politique durable du logement page 5

## CRÉTEIL, DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1. Lutter contre le changement climatique page 6
- 2. Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles page 19
- 3. Renforcer les solidarités page 26
- 4. Accompagner tous les âges de la vie page 30
- 5. Favoriser les actions de sensibilisation et d'éducation page 35

## LA DEMARCHE EXEMPLAIRE DE LA VILLE DE CRETEIL

- 1. Le pilotage interne du développement durable page 41
- 2. Le bilan carbone Patrimoine et Services page 42
- 3. Des efforts soutenus sur le patrimoine public page 43
- 4. Les pratiques durables dans les services municipaux page 44

## ANNEXE : INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# CRÉTEIL, UNE VILLE DYNAMIQUE

Créteil, ville jeune située à 12 km de Paris, s'est considérablement développée durant les cinq dernières décennies. Préserver l'environnement et veiller aux bonnes conditions de vie des cristoliens, en leur offrant des services de plus en plus nombreux tout en conservant convivialité et dimension humaine constituent les notions-clefs qui permettent le « vivre ensemble ».

**Ville-Préfecture** depuis 1964, elle accueille sur son territoire de multiples structures utiles dont des administrations publiques d'État déconcentrées et trois grands hôpitaux.

**Ville sportive et de loisirs**, elle propose à ses habitants et à ses visiteurs des activités variées autour de ses sites naturels comme le lac, la base de loisirs et les bords de Marne. Elle est également riche d'un important réseau d'équipements sportifs avec un palais des sports, trois piscines, de nombreux gymnases et le parc des sports Dominique-Duvauchelle.

**Ville culturelle**, Créteil soutient en permanence le secteur associatif qui participe à la diversité des créations et au foisonnement artistique cristolien. De plus, elle est attentive à la vitalité d'équipements culturels de proximité d'envergure, comme la Maison des Arts et de la Culture André-Malraux et l'école nationale de musique, de danse et d'art dramatique Marcel-Dadi, qui rayonnent au-delà du territoire cristolien.

## 1. UNE POPULATION ACTIVE

La démographie montre un mouvement de croissance continue, avec une population en augmentation de presque 1% par an (82 630 habitants en 1999 et 91 315 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014), où l'on compte plus de 40 % de « moins de 30 ans ».

On note également qu'un tiers des cristoliens (32,6%) travaillent à Créteil.





## 2. UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Le secteur public représente 48% des emplois.

Grâce à l'implantation de **grands quartiers d'activités** comme à l'Echat ou à Europarc, le secteur tertiaire représente plus de 90% des emplois. Par ailleurs l'**Université Paris-Est-Créteil** accueille 32 000 étudiants et plus de 10 000 chercheurs.

## 3. UNE POLITIQUE DURABLE DU LOGEMENT

Le parc de logements cristoliens est important et diversifié : maisons individuelles ou logements collectifs.

Ces dernières années, la construction de logements a allié qualité et exigence environnementale, en particulier avec la création des quartiers Pointe du Lac et Sarrazins sud.



# CRÉTEIL, DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,** première finalité du développement durable

Consciente des enjeux environnementaux et toujours soucieuse de l'équilibre entre aménagement de l'espace urbain, préservation du cadre de vie et mise en valeur des espaces verts, Créteil s'est engagée à plusieurs niveaux.

Dans une approche cohérente et globale du territoire, elle développe l'utilisation des énergies renouvelables et révisé régulièrement son plan local d'urbanisme.

En outre, elle encourage la réalisation de nouveaux bâtiments présentant des caractéristiques environnementales innovantes et performantes

et soutient les bailleurs qui s'engagent en faveur de la maîtrise énergétique.

Enfin, Créteil favorise à la fois l'utilisation des infrastructures des transports en commun et le développement des modes de circulations douces sur son territoire.

### 1.1 Un PCET pour Créteil, une démarche engagée

La loi Grenelle 2 (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010) rend obligatoire l'élaboration d'un plan climat-énergie territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Il s'agit d'une stratégie au niveau du territoire, élaborée par l'ensemble des acteurs locaux dont l'enjeu est double : réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique.

La ville a réalisé en 2012 un « bilan carbone Patrimoine et services » (cf page 42 ). Les résultats de cette étude, les objectifs de diminution et le programme d'actions ont été présentés au conseil municipal fin 2012 puis portés à la connaissance des habitants, via le site internet de la ville. Ceux-ci seront enrichis par un programme d'actions concernant le chauffage urbain, la réhabilitation des logements collectifs, la lutte contre la précarité énergétique et la sensibilisation des habitants aux éco-gestes : quatre domaines dans lesquels la ville est d'ores et déjà engagée.

Créteil participe déjà au PCET engagé par Plaine centrale depuis 2011.

### DES INITIATIVES LIEES AU PCET LANCEES EN 2013

- Lors de la semaine nationale du développement durable 2013, un groupe de travail avec les représentants des comités de quartier s'est constitué le 3 avril.

Celui-ci a démarré une réflexion sur la réalisation d'une « charte éco-citoyenne ».

- Des rencontres avec un conseiller de l'Agence de l'Energie du Val de Marne ont eu lieu.

- Des ateliers ont été proposés aux agents de la

ville intervenant au domicile des personnes âgées ou dépendantes pour mieux comprendre les éco-gestes (pour économiser l'électricité et l'eau et mieux trier).

- Un programme d'animations est lancé pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie avec l'association « Nouvelles voies ».



*Le conseiller de l'Agence de l'énergie répond aux questions d'une cristolienne*

**LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL** PCET plan climat-énergie territorial

Face aux enjeux du changement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles et de la hausse de leur coût, la Communauté d'agglomération Plaine centrale du Val de Marne s'est engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). C'est un projet territorial de développement durable qui implique tous les acteurs (habitants, entreprises, associations, administrations, ...) du territoire.

**LES DEUX OBJECTIFS**

**1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)**

Limitier l'impact de l'activité humaine sur le climat en réduisant les émissions de GES. L'effet de serre est un processus de réchauffement du climat dû aux gaz à effet de serre contenus dans l'atmosphère : le gaz carbonique, le méthane, les gaz réfrigérants ou encore les gaz issus de certains procédés industriels.

**Objectif 2020, les 3x30**

- ↓ -20% de CO<sub>2</sub>
- ↓ -20% d'énergie
- ↑ +30% la part des énergies renouvelables

**Objectif 2050, le facteur 4**

- ↓ diviser par 4 les émissions en GES

**2. Adaptation au changement climatique**

**Réduire la vulnérabilité du territoire**  
Les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités. Des mesures doivent être prises dans de multiples domaines : urbanisme, construction, infrastructures, risques naturels, sanitaires et économiques ...

La planète se réchauffe. La température a augmenté de 0,8°C au cours du dernier siècle. Selon certains scientifiques, l'élévation des températures pourrait atteindre 1,4°C à 5,8°C de plus au cours du 21<sup>e</sup> siècle.

**LES ÉTAPES-CLEFS**

- 1. Mesurer** les émissions de GES et analyser les impacts du changement climatique
- 2. Construire** le PCET avec tous les acteurs du territoire
- 3. Mettre en œuvre** des actions et évaluer les réalisations.

Pour en savoir plus : [www.plainecentrale94.fr](http://www.plainecentrale94.fr)

*Panneau de présentation du PCET Plaine Centrale, dans lequel Créteil est partie prenante*

## PROJETS EN COURS

Dans le cadre du PCET, la ville lancera **une concertation élargie** (avec les représentants des comités de quartier, les amicales de locataires et les enseignants...), **pour faire émerger des idées d'actions concrètes à l'échelle de la ville.**



*A l'intérieur de l'installation de géothermie*

### 1.2 Le réseau de chauffage urbain : plusieurs sources d'énergie pour réaliser des économies

Le réseau de chauffage urbain, géré par la Société de Chauffage Urbain de Créteil (SCUC) du groupe DALKIA à travers une délégation de service public, concerne actuellement l'équivalent de 34 835 logements (66% de logements et 34% d'équipements).

Depuis quelques années, Créteil développe l'utilisation des énergies renouvelables. A terme, l'objectif est de dépasser les 50%. Cela permettra **de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi d'alléger les factures des usagers** (application d'un taux de TVA moindre et énergie moins chère que le gaz).

D'importants travaux ont d'ores et déjà été réalisés :

- l'implantation d'un puits de géothermie dans le Mont-Mesly en 1988
- le raccordement de l'usine d'incinération des ordures ménagères en 2008
- le maillage des différents sous-réseaux de chauffage urbain jusqu'en 2015.

Aujourd'hui, le réseau de chauffage urbain se compose de chaufferies mixtes (gaz/fioul), de chaufferies en co-génération (chaufferies qui

produisent aussi de l'électricité), d'un puits de géothermie et de chaufferies de secours qui constituent quatre ensembles de réseaux distincts.

#### PRIVILÉGIER LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Dans le quartier du Grand Colombier où se trouvent une piscine municipale, une résidence privée et des logements, DALKIA a installé un puits de géothermie de 55 mètres de profondeur, couplé à une pompe à chaleur (le gaz assurant l'appoint par l'intermédiaire des chaudières existant déjà). Cette nouvelle installation fonctionne depuis 2013 avec 60% de géothermie, 25% d'électricité et 15% de gaz.



*La cheminée de la chaufferie du Mont-Mesly*

## LA SEM ENERGIES POSIT'IF

Créteil participe à la société d'économie mixte «Energies POSIT'IF» dédiée à promouvoir et à soutenir la transition énergétique en Ile-de-France.

La priorité de cette SEM est de favoriser les projets de rénovation thermique des petites copropriétés avec un système dit de « tiers investisseur » : celui-ci permet de financer les travaux sur les parties communes, grâce aux économies futures réalisées sur les factures d'énergie.

Cette SEM soutient également le développement de grands projets ambitieux de production biomasse, éolien, ou géothermie.



*Photos des travaux de rénovation du chauffage urbain*



## PROJETS EN COURS

- Installation d'une **pompe à chaleur** à haute température au puits de géothermie en 2014
- Poursuite des travaux engagés pour **optimiser le réseau de chauffage urbain jusqu'en 2015**
- Réflexion sur l'implantation d'une **usine «biomasse»** (la biomasse désigne l'ensemble des matières organiques pouvant se transformer en énergie comme les résidus alimentaires, les déchets de bois...)



*La médiathèque de l'Abbaye à Créteil*

### 1.3 Des constructions aux caractéristiques environnementales

#### LA MÉDIATHÈQUE (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE)

Cette nouvelle médiathèque sera un site entièrement dédié à la culture et à la découverte. Ce bâtiment de 5 200 m<sup>2</sup> comprendra un auditorium, un espace Art/musique/littérature et un espace documentaire/formation/multimédia.

Dans une démarche de haute qualité environnementale, Plaine centrale a souhaité :

- réaliser un bâtiment basse consommation (60kWh/m<sup>2</sup>/an) par une conception architecturale innovante et des caractéristiques environnementales, comme une toiture végétalisée et les façades en fibrociment
- mener un chantier « propre » : choix des produits de construction, optimisation et valorisation des déchets.

#### LE CENTRE INNOVATION ET TECHNOLOGIE D'ESSILOR À CRÉTEIL

Début 2014, Essilor, numéro un mondial de l'optique ophtalmique, inaugurerà à Créteil le plus grand centre de recherche et de développement au monde. Avec un investissement de 35 millions

d'euros, ce projet rassemblera 900 collaborateurs sur le site, parmi lesquels les équipes de recherche et développement et de l'engineering.

Le nouveau bâtiment, de 10 722 m<sup>2</sup> de surface utile, présente des **caractéristiques environnementales exigeantes**, en vue de la certification BREEAM (label environnemental britannique). Ainsi, Essilor a fait le choix des énergies renouvelables avec 700 m<sup>2</sup> panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment relié au réseau de chauffage urbain. Une protection solaire assurée par des brise-soleil, l'apport privilégié de lumière naturelle, un éclairage artificiel basse consommation, l'optimisation énergétique des ascenseurs, ou encore la bonne étanchéité du bâtiment à l'air contribuent aussi à une gestion raisonnée des ressources. Tous ces éléments permettront aux niveaux supérieurs du bâtiment de fonctionner en « **énergie positive** » (c'est-à-dire de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment).

Enfin, des **terrasses végétalisées** apportent résistance thermique, performance acoustique et retiennent les eaux de pluie pour l'arrosage et l'eau des sanitaires. Des espaces verts viennent compléter cet environnement de travail moderne de haute technologie.



*Détail d'une facade du centre Innovation et Technologie d'Essilor*

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La révision du plan local d'urbanisme a été lancée en mars 2011, qui en a approuvé les objectifs suivants : mise en conformité avec le programme Local de l'Habitat communautaire, bilan et actualisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), prise en compte de projets supra communaux (notamment le projet Grand-Paris Express).

Cette procédure intégrera des dispositions issues des lois Grenelle et permettra des ajustements réglementaires pour les opérations de rénovation urbaine.

### 1.4 L'engagement durable des principaux bailleurs cristoliens

**Créteil Habitat (SEMIC et OPH)** poursuit son engagement en faveur de la maîtrise énergétique. Il agit quotidiennement en qualité d'acteur éco-responsable et s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique. En 2013, ses efforts ont porté sur plusieurs domaines :

#### • CONSTRUCTIONS NEUVES

Sa dernière résidence « Le Clos des Vignes » a été achevée en octobre 2012, dans le quartier des Sarrazins Sud. Comprenant en tout 143 logements sociaux sur 6 bâtiments, elle a reçu les labels Qualitel et Habitat & Environnement, qui répondent à des exigences en matière de confort acoustique et thermique.

#### • RÉSIDENCES LIVRÉES EN 2013

- **Lot 3A de l'extension de la ZAC des Côteaux des Sarrazins** de 73 logements sociaux (label Habitat & Environnement option Très Haute Performance Réglementation Thermique 2005). Montant total des opérations : 6,9 M€.

- **Lot 3B de l'extension de la ZAC des Côteaux des Sarrazins** de 70 logements sociaux et 200 m<sup>2</sup> d'activité (Label Habitat & Environnement option THPERT 2005). Montant total des opérations : 6,9 M€.

#### • LANCEMENT DES TRAVAUX EN 2013

- **Quartier de la Pointe du Lac** : construction de 63 logements (label Habitat & Environnement option Bâtiment Basse Consommation/Effinergie - Réglementation Thermique 2005). Montant de l'opération : 7,2 M€.

## PROJET EN COURS

### La Maison des sciences de l'environnement (Université Paris Est Créteil)

Ce futur équipement, dont les travaux sont programmés de 2013 à 2015, vise à remplacer les préfabriqués existants et regrouper les laboratoires de recherche de l'UPEC travaillant sur le thème de l'environnement.

Il se développera sur 2 700 m<sup>2</sup> (5 niveaux) et sera certifié haute qualité environnementale.



Lot 3A de l'extension de la Zac des Coteaux des Sarrazins



*La résidence de l'Abbaye avant (2008) et après rénovation (2013)*



• **OPÉRATIONS SUR DES BÂTIMENTS EXISTANTS**

Créteil Habitat a réalisé d'importants travaux de réhabilitation dans le Mont-Mesly afin d'améliorer l'isolation et favoriser la baisse des consommations d'énergie dans ses résidences, avec changement des menuiseries et des fenêtres, mise en place de ventilation mécanique basse pression et remplacement des chauffe-bains.

- **Rénovation de la résidence des Motteaux :** isolation par l'extérieur des façades, isolation des terrasses, réfection des étanchéités, mise en place d'une ventilation mécanique et changement des chauffe-bains.

Budget : 3,3 M€

Nombre de logements concernés : 238

Réduction estimée de la consommation d'énergie : -50%

- **Rénovation de la résidence place de l'Abbaye :** isolation par l'extérieur des façades, isolation des terrasses et réfection des étanchéités, pose de fenêtre PVC avec double-vitrage et mise en place d'une ventilation mécanique.

Budget : 9,9 M€

Nombre de logements concernés : 272

Réduction estimée de la consommation d'énergie : -50%

- **Réhabilitation de 47 immeubles du Mont-Mesly :** pose de fenêtres PVC avec double-vitrage, mise en place d'une ventilation mécanique et changement des chauffe-bains. Montant des travaux : 5,5 M€.

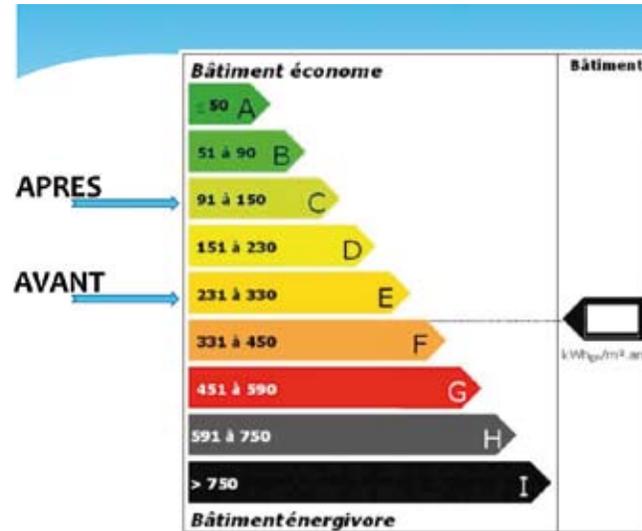
## POUR FAIRE BAISSER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Une rénovation thermique des bâtiments est prévue pour 58 immeubles du Mont-Mesly et 3 immeubles de la rue Chéret. Le projet consiste en **une amélioration de l'isolation thermique des terrasses (30 000 m<sup>2</sup>) et des façades (120 000 m<sup>2</sup>)**, de manière à faire progresser le confort thermique des habitants. **Les économies sont estimées à environ 50 % de la facture actuelle** pour les locataires et feraient passer les logements de la classe E à C (cf. illustration).  
Montant des travaux : 16,5 M€

De la même façon, Créteil-Habitat a choisi **un nouveau système de gestion de l'eau pour l'ensemble de son patrimoine**, qui permet, grâce à un relevé quotidien, de détecter les fuites en temps réel et d'intervenir beaucoup plus rapidement en cas d'incident. Cette solution est novatrice et **permettra également de faire des économies**.

Enfin, Créteil-Habitat s'engage également pour une gestion des déchets plus économique et respectueuse de l'environnement grâce à **la mise en place d'un système de collecte innovant, propre et sécurisé, via des conteneurs**

**enterrés**. Les quartiers bénéficiaires cette année sont : place de l'Abbaye (en mars), Les Motteaux (en avril) et La Habette (en octobre). Au total, ce sont 90 conteneurs qui ont ainsi été installés.



## PROJET EN COURS

- **Création de nouveaux réseaux et sous-stations de chauffage urbain au Mont-Mesly pour améliorer le confort des locataires (pérennité et sécurité du service) et d'optimiser la gestion des charges**  
Durée des travaux prévus : 3 ans.  
Montant : 10 M€.

**Valophis** (groupe Expansiel) est engagé dans une démarche de développement durable, avec la réalisation d'un Plan Climat Energie et un Bilan Carbone, sur leur patrimoine.

Ainsi, dès le printemps 2012, Valophis a engagé **d'importantes rénovations sur 494 logements** concernant les fenêtres, l'étanchéité, l'isolation, les contrôles d'accès, les éclairages, une partie des sols et des murs dans les parties communes.



Rue René Arcos, à terme

De nombreux travaux ont été réalisés afin notamment :

- d'optimiser la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés,
- de changer des réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau et de gaz,
- de remplacer des équipements sanitaires et des chauffe-bains
- d'adapter 28 logements pour les personnes à mobilité réduite.

Budget : 16 M€

*Vue d'ensemble des Sarrazins*



**DIFFÉRENTES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ONT ÉTÉ MENÉES AFIN AUPRÈS DES LOCATAIRES :**

- Installation d'un **appartement pédagogique au Mont Mesly** : deux ateliers « Economies d'eau et d'énergie » animés par l'association Bouilloire, quatre ateliers animés par l'Association d'Aide d'Urgence Val de Marne (AUVM) sur le « savoir habiter » et un atelier « comment réduire mes factures d'électricité ? » avec l'association Nouvelles Voies.

- Une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) animée par l'Association pour le Couple et l'Enfant du Val de Marne (APCE 94) a consisté en un porte-à-porte sur les immeubles des rues Clavisis et Aldebert afin de recueillir **l'avis des locataires sur les travaux et nouveaux équipements** des logements et les sensibiliser à la tenue des ateliers collectifs.

- 400 visites Isigaz en porte à porte réalisés dans les immeubles ex Icade non réhabilités : **rappel des bons gestes** sur la sécurité gaz, remplacement des flexibles.

De plus, Valophis a livré en 2013 une construction neuve dans le secteur sud : groupe Sarrazins 2, soit **70 logements labellisés HPE 2005** (Haute Performance Énergétique).

## 1.5 Un réseau de transport dense et un large choix pour se déplacer en « mode actif »

Créteil se trouve au cœur d'un important nœud routier, avec notamment l'**autoroute A86** et la **RD1**. Elle dispose également d'un réseau de transport dense (4 stations de métro, 1 station de RER, 11 lignes de bus pour 162 stations desservies et 3 lignes de la STRAV) assurant ainsi une proximité immédiate avec Paris et offrant une bonne desserte des différents quartiers et des liaisons aisées avec les communes voisines.

Viennent compléter ce réseau, le **Transport en Commun en Site Propre** (TCSP) Sucy-Bonneuil-Pompadour (ligne 393), la **récente station de métro « Créteil Pointe-du-Lac »** mais également des dispositifs spécifiques de vélos ou de voitures électriques en libre service.

### CRISTOLIB', LE VÉLO EN LIBRE SERVICE

Les 10 stations de vélos Cristolib' ont été mises en place en avril 2010. Ce service de location avec une demi-heure gratuite comprend 130 vélos et 254 points d'accroche et est accessible 24h/24, selon plusieurs formules.

Les trois stations les plus fréquentées sont celle du rond-point de l'Hôtel de Ville, celle du mail des Mèches (au niveau de l'université) et celle du quartier de la Pointe du Lac.



*Les vélos à la station CRISTOLIB' la plus proche de l'UPEC*

Au 1er août 2013, 996 personnes étaient abonnées à ce service et 20 210 trajets ont été comptabilisés depuis sa mise en service.

### EN 2013 : CRISTOLIB' EXPRESS

Ce nouveau service permet d'obtenir rapidement une carte d'abonnement avec :

- un paiement dématérialisé en ligne,
- de nouvelles offres pour les entreprises et les collectivités,
- un tarif préférentiel pour les jeunes, étudiants et seniors.



*Campagne CRISTOLIB'EXPRESS en 2013*



Une des bluecars disponibles à Créteil

### AUTOLIB', LE SERVICE DE VOITURES EN PARTAGE

Dans le cadre du développement de l'offre de transports collectifs et des déplacements individuels, Plaine centrale s'est associée au Syndicat mixte Autolib' pour proposer un service de voitures en partage en 2012.

Sur Créteil, 19 stations sur voirie sont prévues à terme, dont 15 déjà en service et 4 qui restent à aménager ou à remettre en état.

Un kiosque d'information est installé à la station du centre commercial Créteil Soleil, avec une borne d'abonnement.

En août 2012, l'utilisation des « Autolib' » était déjà satisfaisante. Un an après, elle a bien augmenté (8 783 prises de véhicules pour 232 abonnés actifs au service).

### DE NOMBREUX PROJETS LIÉS À LA MOBILITÉ SUR CRÉTEIL

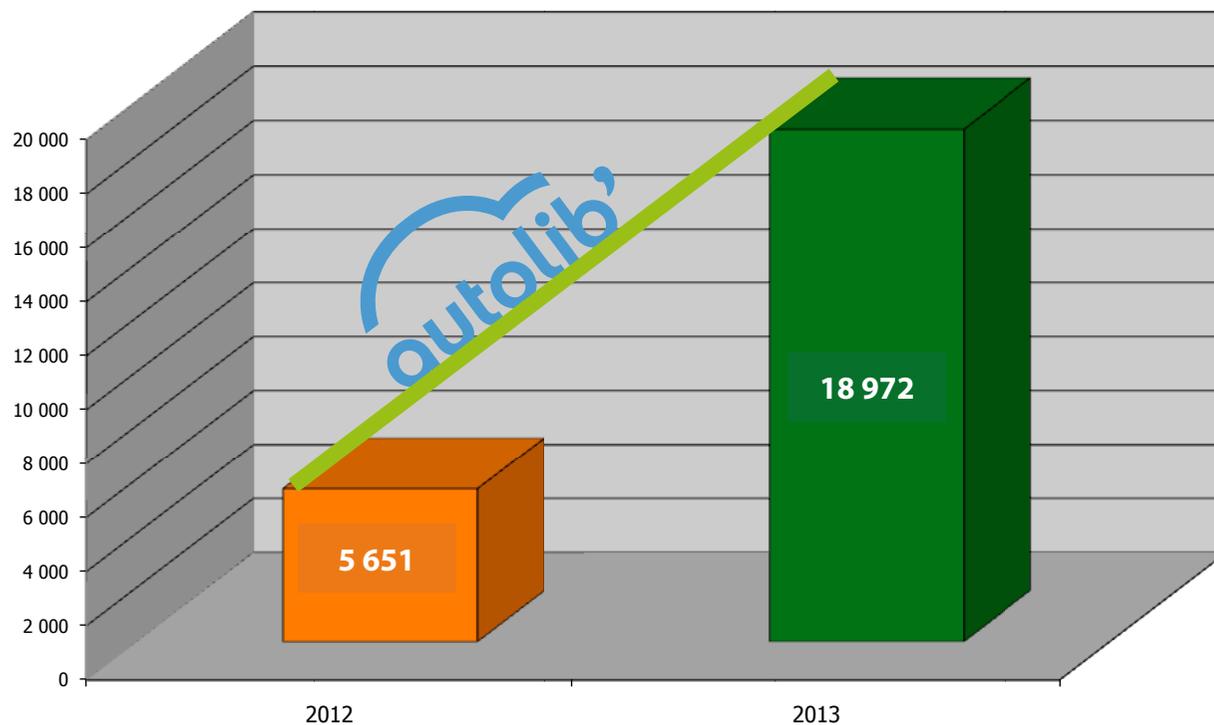
La ville de Créteil dispose déjà de nombreux aménagements favorisant les modes actifs (cycles et piétons) comme les pistes ou bandes cyclables, les double-sens cyclables, les voies piétonnes, les zones 30 et les zones de rencontre.

Toutefois, pour renforcer le maillage du territoire un schéma directeur a été réalisé et adopté fin 2013.

Plusieurs aménagements cyclables ont déjà été réalisés cette année :

- Quai du Halage (rénovation de 205 m de piste),
- Devant la préfecture (création d'une piste sur trottoir de 550 m),
- Rue des Batillages/rue du Canal/mail Mendès France/angle Gabriel Péri/Brie et Pointe du lac (entretien et rénovation de la signalisation horizontale).

AUTOLIB' - Nombre de prises de véhicules (de janvier à août)



Par ailleurs, afin de mettre en cohérence et en conformité les règles de circulation de l'ensemble des Iles et des bords de Marne (entre l'avenue de Verdun et la rue du Barrage), une zone de rencontre a été créée et une signalisation complémentaire a été apposée rue de l'Cluse afin d'indiquer le débouché possible pour les piétons et les cyclistes.

### Mise en place des doubles sens cyclables

La ville de Créteil a mené une action volontariste pour l'application du Code de la route, avec la mise en place le 1er juillet 2010 de doubles sens cyclables dans 22 rues en zone 30 et l'aménagement d'une zone de rencontre (centre ancien).

Cette action se poursuit en 2013 avec le premier double sens cyclable en zone 50 : après les travaux de rénovation en 2012 de la rue du Général Sarrail, les cyclistes peuvent à présent emprunter une bande cyclable.

**Le pôle intermodal à Pompadour** avec une nouvelle gare du RER D, en liaison avec le TCSP Sucy-Bonneuil-Pompadour, les réseaux de bus OPTILE (ligne O et B) ainsi que le TVM.

Ce pôle se compose d'un bâtiment sur pilotis abritant le hall voyageurs, des locaux d'exploitation et un bâtiment technique ainsi qu'une passerelle piétonne entre la station de TVM et le RER D.



*De nombreuses pistes ont été rénovées au niveau du marquage au sol en 2013*

L'aménagement paysager du site offre huit séquences végétales distinctes pour faire entrer harmonieusement le pôle dans son environnement : un bosquet de tilleuls et d'érables sous la passerelle piétonne, des haies vives d'arbustes aux abords de la voie ferrée et du Parc interdépartemental des Sports, des plantes grimpantes de type lierre ou chèvrefeuille présentes pour atténuer la verticalité du site (au niveau des murs de soutènement et des façades) et des plantes vivaces à fleurs derrière la gare. De plus, la gare est accessible par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite qui donnera un accès également aux bus. Une piste cyclable ainsi que des stationnements vélos complètent le dispositif.

## CHIFFRES CLEFS

### Chiffres clés du pôle intermodal

- 16 trains par sens aux heures de pointe le matin
- 4 300 voyageurs aux heures de pointe le matin
- 30 000 voyageurs par jour
- Coût des travaux : estimé à 37 millions d'euros.



*La nouvelle gare ouverte en décembre 2013 assure de nombreuses correspondances*

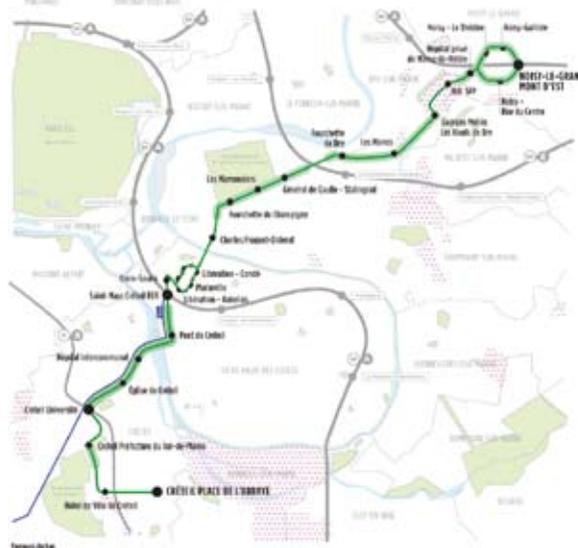
## PROJETS EN COURS

- **le Téléal**, téléphérique urbain doit relier Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges au métro Pointe-du-Lac, à l'horizon 2016-2018. Après les études préalables du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, une enquête publique a été lancée fin 2013.



*Exemple de téléphérique à Barcelone*

- **L'Est TVM** a vocation de relier l'est du département du Val-de-Marne au TVM. Les premiers travaux devraient intervenir en 2015 pour une mise en service de cette nouvelle ligne de bus de 15 km prévue pour 2017.



Avec des départs et arrivées place de l'Abbaye, ce service renforcera particulièrement la desserte du Mont-Mesly. Les bus seront des bus standards accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **« Grand Paris express »**

Le futur super métro devrait voir le jour à long terme, horizon 2020 avec une gare à Créteil-l'Échat, pour assurer une correspondance avec la ligne n°8. Ce super métro permettra aux cristoliens de réduire leurs trajets inter-banlieues.

- **La Tégéal**

Créteil fait partie des villes concertées sur le grand projet « Tégéal » qui concerne la création d'une promenade verte de 20 km, une zone de circulation libre, aménagée pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cycles.

Les travaux sur site ont démarré le 9 septembre 2013 à Valenton et Limeil-Brévannes (aménagement du secteur Roseaux-Plage Bleue à Valenton et du Parc St-Martin à Limeil-Brévannes).

Concernant la réalisation de la passerelle sur la RN46 entre Créteil et Valenton, première réalisation forte et symbolique annoncée de longue date, celle-ci a été repoussée à partir de 2014.

D'une surface totale de 96 hectares, la Tégéal devra au terme de quinze années de travaux traverser huit communes, de Créteil à Mandres-les-Roses.

## 2. PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES

**PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES**, deuxième finalité du développement durable.

Créteil est engagée dans une démarche où la prise en compte de la nature même de son territoire est nécessaire, qu'il s'agisse de sa vulnérabilité ou de ses richesses.

En effet, la ville doit se munir d'outils relatifs à la gestion des risques naturels, œuvrer pour maintenir et enrichir sa biodiversité, comme être attentive à la gestion de ressources-clefs telle que l'eau.

En outre, elle tâche d'améliorer les conditions de vie des cristoliens en offrant un cadre de vie agréable, où les nuisances potentielles sont anticipées dans la mesure du possible.

### 2.1 La prise en compte la vulnérabilité du territoire

Concernant les risques naturels, trois plans ont été élaborés pour le territoire cristolien :

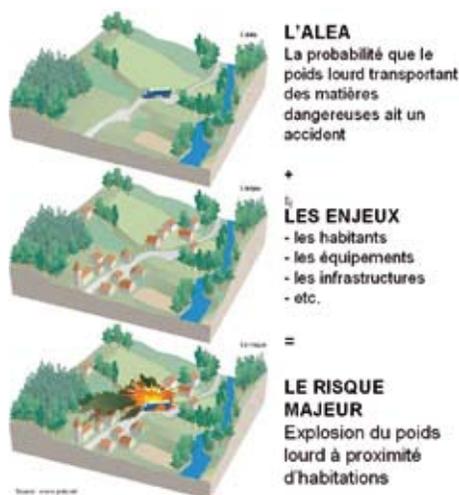
- **Le plan de prévention du risque inondation**

(PPRI) qui définit pour chaque zone les mesures d'interdiction et les prescriptions applicables à l'occupation des sols ainsi qu'à la prévention des dommages

- **Le plan du risque de mouvements de terrain par affaissement et effondrement** relatif à la présence de deux zones de carrière

- **Le plan de prévention du risque des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols** qui peut s'amplifier du fait du réchauffement climatique.

Créteil s'est également lancée dans l'élaboration d'un **plan communal de sauvegarde** (PCS), dont le but est de mettre en place une organisation capable de gérer un évènement de type majeur, impactant le territoire de la commune.



### 2.2. La préservation de la biodiversité

L'engagement de la ville de Créteil en faveur de la biodiversité est concret depuis de nombreuses années et prend de multiples formes :

#### De multiples partenariats

Depuis 30 ans, la manifestation « **parcs et jardins en fête** » réunit de nombreux partenaires autour d'une thématique annuelle. Organisée au mois de septembre, elle s'inscrit dans le cadre des journées européennes du patrimoine et permet d'organiser des rencontres, des parcours, des ateliers et de nombreuses animations dans un écrin de verdure. L'édition 2013 portait sur les « structures végétales extraordinaires ».



*Atelier de récup'art lors de Parcs et Jardins en fête en 2013*



*La fixation d'un nichoir pour la faune, dans le respect de la flore*



*Les jardins familiaux favorisent aussi le lien social*

Un partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux a permis l'installation de 65 nichoirs répartis sur une dizaine de sites.

En collaboration avec le groupement des apiculteurs, ce sont trois ruches qui ont été installées au parc municipal Dupeyroux. D'autres ruches ont pris place à Créteil sur le bâtiment de La Poste (Plateforme courrier) et au cœur de la Base de loisirs.

### Deux chartes

Dès 2009, la ville a adopté la « **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels** », pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et l'intégration de la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

En 2013, la charte cristolienne : « **Jardiner durable** » a été créée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus « durables ». 59 signataires sont déjà enregistrés.

Elle prévoit notamment de :

« - Respecter la ressource en eau en luttant contre le gaspillage, en favorisant le paillage et la récupération des eaux de pluie, en choisissant des végétaux adaptés au sol et au climat, en supprimant les intrants chimiques.

- Respecter la vie du sol en renonçant à l'usage

des herbicides, en pratiquant le compostage des déchets organiques, en privilégiant le désherbage manuel ou mécanique ainsi que l'utilisation des engrais verts.

- Accueillir la biodiversité végétale et animale en diversifiant les plantations, en créant des conditions d'accueil favorables à la faune, en supprimant le recours aux pesticides chimiques. ».

Cette charte s'applique nécessairement aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du **concours « des balcons et maisons fleuries »** qui récompense chaque année les jardiniers amateurs (36 inscrits en 2013).

### DES JARDINS FAMILIAUX EN DÉVELOPPEMENT

La commune de Créteil dispose de **59 parcelles de jardins familiaux réparties sur quatre sites** : quartier des Bordières (38 parcelles d'environ 100 m<sup>2</sup>), avenue Laferrière (14 parcelles d'environ 150 m<sup>2</sup>), rue de Brie (4 parcelles d'environ 130 m<sup>2</sup>) et rue du Petit Bois (3 parcelles de 130 m<sup>2</sup>).

A cela s'ajoutent un grand jardin familial d'une surface totale de plus 1 100 m<sup>2</sup> situé rue Juliette Savar, dont la gestion a été confiée à l'association EMMAUS et des jardins familiaux gérés par « la Ligue du Coin de Terre » rue de la Prairie et rue des Ecoles.

## PROJETS EN COURS

Grâce à un partenariat étroit entre les services communaux et ceux de CRETEIL HABITAT, **quatre espaces doivent être transformés en jardins familiaux :**

### - rue des Vignes

*Sur une parcelle de 2 875 m<sup>2</sup>, création de 20 parcelles de 120 m<sup>2</sup> dont une accessible aux personnes handicapées.*



### - rue des Caillotins

*Sur une parcelle de 1 392 m<sup>2</sup>, création de 10 parcelles de 120 m<sup>2</sup> et d'un espace partagé réservé aux personnes handicapées.*



### - Habette

*Sur une parcelle de 1 630 m<sup>2</sup>, création de 12 parcelles d'environ 120 m<sup>2</sup> ainsi qu'un jardin accessible aux personnes handicapées.*



### - Coteaux du Sud (à l'angle des rues Victor Schœlcher et des Corbières)

*Un jardin partagé, d'une surface totale de 1 314 m<sup>2</sup> sera confié à une association.*



Dans une démarche de développement durable, tous les abris seront équipés d'un **système de récupération d'eau de pluie**, **les cheminements seront traités en revêtement poreux et des espaces pour le compostage des déchets** seront prévus. Le coût global pour l'équipement de ces quatre sites a été estimé à 300 000 €, avec le soutien de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France.

Par ailleurs, la partie communale de la **Pointe de l'Île Brise-Pain** accueillera des jardins familiaux (une vingtaine de parcelles), ainsi qu'un jardin partagé à l'entrée de l'Allée centrale.

A terme, le nombre de jardins familiaux est amené à doubler.

## CHIFFRES CLEFS

5 298 clients desservis  
5 280 783 m<sup>3</sup> facturés  
95 % rendement du réseau de distribution  
126 507 ml de réseau de distribution en eau potable  
100 % en conformité au niveau de la qualité de l'eau



*L'arrosage des pelouses avec l'eau du lac*

### 2.3 La gestion de la ressource « eau »

#### UN RÉSEAU D'EAU POTABLE PERFORMANT ET UNE EAU DE QUALITÉ

Dès 2007, un **contrat de délégation pour un service de production et de distribution de l'eau potable** conclu entre la ville et la Lyonnaise des Eaux (pour une durée de quinze ans) prévoyait des dispositions liées au développement durable et aux économies d'eau.

Aujourd'hui encore, ce contrat institue de nouvelles modalités de gouvernance et de contrôle et constitue une référence nationale, en termes de modernisation des relations entre un délégataire et une collectivité.

Ses principales dispositions mises en place sont les suivantes :

- un Comité de suivi trimestriel réunissant des représentants des élus, des services de la ville, de Lyonnaise des Eaux et des usagers,
- un « fonds de performance » visant à valoriser ou sanctionner le délégataire en fonction de son niveau de performance technique, mesuré par des indicateurs,
- un « fonds de solidarité » visant à reverser à la ville une partie des gains générés par le contrat sur les achats d'eau en gros et sur la marge du délégataire,

- la mise en place de la télé-relève des compteurs municipaux, ayant permis de diminuer les consommations de la ville de 30%.

Grâce aux économies réalisées ces dernières années (- 16% depuis 2008), la facture d'eau des cristoliens a été réduite : **2,01 €/m<sup>3</sup> en 2012 au lieu de 2,21 € en 2011.**

#### UNE VILLE OÙ L'EAU EST NATURELLEMENT PRÉSENTE

Créé sur une ancienne carrière au milieu des années 70, **le lac de Créteil** s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité locale et accueille une faune aquatique diversifiée. Il ne connaît pas de pollution organique notable, des contrôles étant régulièrement réalisés par le Conseil Général du Val de Marne.

L'eau du lac est également utile pour l'arrosage des pelouses de la Base de loisirs et du quartier de l'Hôtel de ville par pompage.

Créteil bénéficie également de la présence de deux bras de **la Marne**, la Marne navigable et le Bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive.

La commune est intervenue sur l'îlot des Coucous avec des travaux pour maintenir et consolider les berges avec des techniques de génie végétal ainsi

que pour assurer une valorisation écologique et paysagère du site.

Actuellement, des protections restent sur le site pour permettre aux plantes de bien se développer.

### LES EAUX PLUVIALES ET USÉES

La ville se situe dans la zone de collecte des eaux usées du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP), et plus particulièrement de l'usine d'épuration « Seine amont » située à Valenton.

**La collecte des eaux se fait essentiellement par un réseau communal séparatif** (151,2 km de réseaux pour les eaux pluviales et 109,5 km de réseaux pour les eaux usées) auxquels s'ajoutent 5 km de réseaux unitaires, encore existants dans des quartiers anciens.

Les eaux pluviales trouvent leur exutoire :

- en Seine par l'intermédiaire de deux ouvrages départementaux, l'ouvrage XV sous la RD 60 (et son extension du Ru de Gironde) et l'ouvrage du Mail des Mèches

- en Marne ou dans le bras du Chapitre, soit par des collecteurs départementaux des RD 19 et RN 186, soit par des canalisations communales se rejetant dans ces rivières après traitement (chambres de dessablement).



*L'îlot des Coucous avant puis après aménagement*



*L'eau est également présente dans les quartiers*

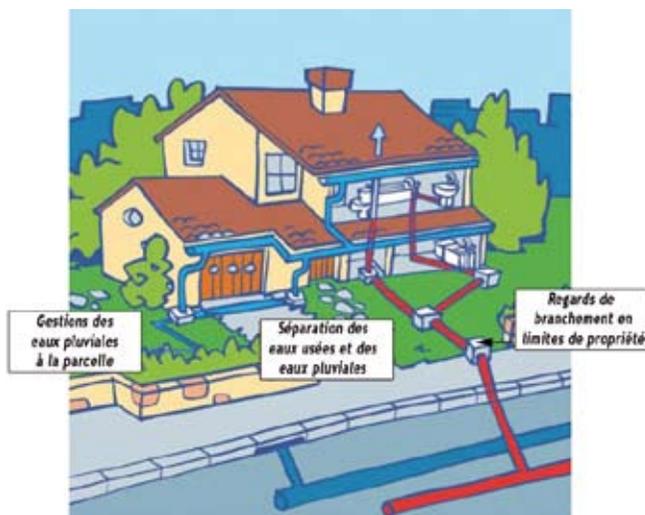
## PROJETS EN COURS

Ces cinq dernières années ont permis de mettre en évidence une amélioration du rendement de réseau et de faire évoluer le contrat, avec la signature d'une charte de gouvernance le 7 juin 2013 avec La Lyonnaise des eaux, pour :

- Réfléchir sur des **tarifications solidaires**, pour aider les familles à payer leurs factures d'eau
- Mettre en place un **observatoire de la consommation de l'eau dans l'habitat social**.

## PROJETS EN COURS

La ville poursuivra son **programme d'accompagnement des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement** avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



*Les principaux points à vérifier pour un assainissement conforme*

### LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Chaque année, Créteil réalise d'**importants travaux pour améliorer le réseau d'assainissement** : mise en réseau séparatif et réhabilitation, vérification et entretien, curage systématique, curage et lavage des avaloirs, des grilles et des siphons, nettoyage des berges du lac et des canalisations et vérification de la conformité des raccordements au réseau.

En 2012, le prix du service de l'assainissement s'est élevé à 2,08 € TTC /m<sup>3</sup> (2,00 € TTC /m<sup>3</sup> en 2011).

Suite à la mise en application d'un nouveau règlement d'assainissement en 2011, différentes procédures ont été mises en place :

- Le service assainissement instruit l'ensemble des dossiers (permis de construire, déclarations de travaux) pour établir des prescriptions et vérifie la conformité du branchement.
- Lors des mutations immobilières, le contrôle de conformité des raccordements et des installations intérieures est devenu obligatoire.

Des opérations groupées de mise en conformité de branchements ont été initiées sur des secteurs identifiés comme prioritaires, essentiellement sur les quartiers du Mont-Mesly et du Port-Ormetteau.

### 2.4 Les améliorations pour un cadre de vie propre et agréable

**La propreté urbaine** comme la gestion des déchets sont des compétences communautaires. Plaine centrale est chargée du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétonnes et automobiles) du domaine public. Elle organise aussi la collecte sélective et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Par ailleurs, Plaine centrale propose aux crétoliens disposant d'un jardin des **composteurs individuels**, avec un accompagnement technique (sensibilisation et livret de conseils). Dans le cadre de la charte « Jardiner durable », des composteurs ont également été attribués aux bénéficiaires de jardins familiaux.

### LES EVOLUTIONS MARQUANTES

- Le service de la propreté urbaine s'est doté d'**aspirateurs mobiles électriques** ;
- Une expérimentation d'un procédé de **désherbage par choc thermique** (100 % biologique et écologique) a eu lieu dans les rues les plus difficiles à traiter ;

- **Des conteneurs enterrés** ont été installés dans trois quartiers cristoliens ;
- Une **benne électrique** collecte les déchets.



*Le désherbage 100 % biologique*



*Les conteneurs enterrés installés place de l'Abbaye*



*La benne de collecte électrique*

## PROJETS EN COURS

- Un **programme local de prévention** sera mis en œuvre pour diminuer le volume de déchets produits.
- De **nouvelles implantations de conteneurs enterrés et de corbeilles à papiers** sont prévues.
- Des **corbeilles enterrées de grande capacité** (700 litres) seront installées dans des lieux de forte fréquentation.
- Une réflexion sur la mise en place de **cendriers urbains** est lancée.

## PROJET EN COURS

Plaine centrale a renouvelé son adhésion à Bruitparif pour poursuivre cette collaboration dans le cadre d'un « **plan de prévention du bruit dans l'environnement** ».

### 2.5. L'anticipation contre les nuisances potentielles

#### LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Dans une démarche préventive, la ville a accompagné la **construction de protections phoniques complémentaires**, à l'arrière des quartiers du Montaigut, de l'Echat et des Pinsons, proches de l'A86.

La lutte contre le bruit étant une compétence communautaire, Plaine centrale a arrêté, avec l'association Bruitparif, des **cartes de bruit stratégiques sur le territoire** qui donnent une estimation de l'exposition au bruit.

## 3. RENFORCER LES SOLIDARITES

**RENFORCER LES SOLIDARITES**, troisième finalité du développement durable.

Parce que le mot solidarité a un sens à Créteil, la ville poursuit son action générale de prévention et de développement social grâce à un CCAS dynamique, tout comme elle développe les initiatives relatives à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Les différentes opérations de rénovation urbaine programmées prouvent encore son attachement à conserver des conditions favorables au « vivre ensemble » sur son territoire.

Et comme la solidarité n'a pas de frontière, Créteil continue de renforcer des liens forts à l'international avec les villes jumelées.

### 3.1 Une véritable action sociale

A travers son Centre communal d'action sociale (CCAS), **Créteil anime une action générale de prévention et de développement social** et propose différentes activités comme l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, l'aide

aux personnes handicapées, aux enfants et aux familles, la lutte contre les exclusions...

Des **aides d'urgence** sont accordées : bons alimentaires, accompagnement des victimes d'un sinistre dans un logement, participations aux dépenses liées à l'éducation des enfants ou à des besoins de première nécessité et soutien à des projets d'insertion professionnelle ou sociale.

D'autres aides concernent **l'accès ou le maintien à la fourniture d'énergie** : des liens sont établis avec les correspondants solidarité EDF et GDF-Suez. Le CCAS gère aussi, par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne, le Fonds de Solidarité Habitat Energie, qui permet une prise en charge partielle des factures EDF et GDF-Suez. En 2013, ce sont 1 759 aides à l'énergie qui ont été accordées pour une dépense de 170 k€.

Au total, près de 9 000 aides financières ont été délivrées en 2012 par le CCAS, dont une partie provenant de ses fonds propres (plus de 940 K€) et une partie versée par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne (plus de 170 K€).

### 3.2 L'insertion des personnes en situation de handicap

Pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap, Créteil poursuit ses efforts. Ainsi, la ville édite régulièrement **un guide pour la personne handicapée et sa famille**.

Une commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH) veille à leur intégration en termes

- d'information,
- d'accès aux lieux publics et à la vie sociale,
- de transport,
- d'éducation en milieu ordinaire,
- de travail,
- de logement.

La CIPH constitue un **espace de concertation** sur les questions des travaux sur le cadre bâti et sur la voirie. Elle s'organise en deux groupes de travail et est composée au total de 25 membres (12 représentants des associations locales de personnes handicapées, 8 membres du Conseil municipal et 5 personnalités qualifiées).

**Un diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces publics** a été finalisé en 2012, suivi d'une phase de concertation avec les associations dans l'objectif de rédiger le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), rendu obligatoire par la loi du 11 février 2005.

Depuis 2010, **des commissions spécifiques** ont été mises en place pour accueillir les enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs, des crèches et les haltes-garderies.



*Carte d'accessibilité de la voirie à Créteil*

## PROJETS EN COURS

Le PAVE, document qui vise à programmer **des travaux de mise en accessibilité** pour l'accès aux personnes handicapées sur les cinq prochaines années, sera mis en œuvre.



*Intervention durant la journée de l'audition*

## PROJETS EN COURS

### Quartier des Bleuets

- Rénovation des logements de la rue des Bouleaux jusqu'en 2016.
- Reconstruction de la Maison Pour Tous Bleuets-Bordières

### Quartier des Buttes

- Reconstruction du groupe scolaire des Buttes avec un bâtiment à énergie positive

### Quartier Petit Pré-Sablères

Les travaux de la Z.A.C. Petit Pré-Sablères devront se poursuivre, pour accueillir de nouveaux habitants.

### Quartiers Échat et Mont-Mesly

Réflexion sur une labellisation «éco-quartier»

## 3.3 Les grandes opérations de rénovation urbaine

### LE QUARTIER DES BLEUETS

En décembre 2008, une convention pluriannuelle a été signée pour un projet ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics, d'un montant total de 106 M€ (dont 20,7 M€ de la ville).

Cette année, les premiers appartements rénovés par EFIDIS ont été livrés et la ville a réalisé deux opérations :

- la rénovation du **groupe scolaire Charles Beuvin** (isolation thermique des bâtiments et accessibilité du groupe scolaire aux personnes à mobilité réduite) sur trois années (2010 à 2012)
- la création d'une voie de liaison entre la **rue Neuve et la rue Henri Koch** et la requalification de **la place des Bouleaux**.

### LE QUARTIER PETIT PRÉ-SABLÈRES

La signature d'une convention en octobre 2011 a officialisé l'engagement de tous les partenaires sur un programme très important d'un montant total de 64,8 M€ (dont 3,1 M€ de participation pour Créteil).

Pour créer **un nouvel ensemble urbain de qualité**, les bâtiments existants (82 logements du Petit Pré et 180 logements des Sablières) seront démolis pour faire renaître un nouveau quartier résidentiel, avec :

- 121 logements sociaux (réservés pour moitié aux anciens résidents),
  - 32 logements locatifs,
  - 213 logements en accession à la propriété,
  - 150 logements universitaires,
- auxquels s'ajoutera un immeuble de bureaux qui accueillera le siège social de Valophis Habitat.

Les bâtiments seront construits dans le respect de la nouvelle réglementation thermique 2012 et seront reliés au réseau de chauffage urbain.

L'accès et la circulation seront favorisés par de nouvelles voiries et des cheminements (pour piétons et vélos) dans un cadre complètement repensé avec des espaces verts.



*Evolution du quartier du Petit Pré-Sablères*

### 3.4 La solidarité internationale

#### LE JUMELAGE AVEC D'AUTRES VILLES À TRAVERS LE MONDE

La ville de Créteil est jumelée avec huit villes : Kyriat-Yam (Israël), les Abymes (Guadeloupe), Salzgitter (Allemagne), Falkirk (Ecosse), Cotonou (Bénin), Mataró (Espagne), Gümri (Arménie) et Playa (Cuba).

En partenariat avec les services municipaux, les associations et les établissements scolaires, le Comité de Jumelage de Créteil (CJC) est l'interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre des projets avec les villes jumelées.

#### UNE OUVERTURE SUR LE MONDE POUR LES JEUNES CRISTOLIENS

Le CJC contribue à l'initiation des jeunes à la mobilité et à l'apprentissage interculturel à travers :

- les échanges entre établissements scolaires avec les villes jumelées (correspondance par internet et organisation de séjours dans les deux pays),
- les rencontres entre professionnels de la jeunesse, et organisations d'échanges entre jeunes des villes jumelées,
- la semaine de l'Europe du Réseau Information Jeunesse permettant aux jeunes de découvrir les cultures d'autres pays,
- la participation au programme européen

«Jeunesse en action», qui soutient les échanges de jeunes, ainsi que leur participation à la vie démocratique,

- l'accompagnement des jeunes à l'international, en aidant des étudiants cristoliens à trouver des stages et des hébergements dans les villes partenaires, mais aussi en accueillant des étudiants venant de villes jumelées.

#### JUMELAGE : ECHANGES ET PARTAGE

Récemment, le CJC a accueilli une dizaine de professionnels en formation au CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives) des Abymes. Ils ont pu rencontrer différents responsables de Créteil dans le domaine de la culture et du sport et visiter des structures emblématiques, telles que la future médiathèque ou le Palais des Sports.

Dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA), une délégation de jeunes Écossais a été accueillie à Créteil fin 2012.

Le projet « Your Hope » a permis aux 8 jeunes écossais et 25 jeunes français (du conseil de Jeunes et du Club de Loisirs pour Adolescents et Pré-adolescents) d'échanger sur les points communs et les différences culturelles des deux pays, dans le but de de construire une identité européenne commune et promouvoir la citoyenneté à travers

un partage et des échanges sur les modes de vie en Europe. Ils ont ensuite créé une mascotte « Yourora » pour symboliser les liens tissés entre les deux pays et rédigé une charte fondée sur des valeurs communes, visant à promouvoir la citoyenneté.



*La mascotte Yourora*



*Le groupe des Abymes visitant le chantier de la médiathèque de l'Abbaye*

## PROJET EN COURS

Grâce au fonds d'intéressement et de solidarité Lyonnaise des Eaux, **une exposition sur « l'eau d'ici et d'ailleurs »** a été initiée en collaboration avec le comité de jumelage. Aux panneaux déjà réalisés : « l'eau à Créteil », « l'eau à Salzgitter », « l'eau à Mataró » s'ajouteront de nouveaux panneaux.

## 4. ACCOMPAGNER TOUS LES AGES DE LA VIE

**ACCOMPAGNER TOUS LES AGES DE LA VIE**, quatrième finalité du développement durable.

Al'écoute des habitants et soucieuse d'entretenir avec eux une relation privilégiée, la ville de Créteil s'attache à leur proposer une offre diversifiée et de qualité, quel que soit l'âge.

Qu'il s'agisse de santé, de culture ou de sport, Créteil œuvre pour l'épanouissement de chacun en proposant un large choix de prestations et d'activités.

### 4.1 Le soutien aux jeunes parents pour la petite enfance

Créteil propose une diversité d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans avec 9 crèches collectives et 1 crèche familiale. Les 3 haltes-garderies proposent un accueil occasionnel, sur des temps courts. Au total, 671 places sont offertes.

**Les conseils de crèche** permettent aux familles d'être informées des différents fonctionnements et de répondre à leurs questions.

De plus, deux relais assistantes maternelles sont disponibles afin d'informer les familles sur les

différentes démarches concernant les assistantes maternelles agréées.

Enfin, **de nombreuses initiatives sont proposées dans les structures de la petite enfance**, comme la prévention bucco-dentaire en direction des 0-2 ans ou encore un projet intergénérationnel avec la halte-crèche des Bords de Marne.

### LA PREVENTION BUCCO DENTAIRE DE LA PETITE ENFANCE

Cette action organisée par le Service Prévention santé est essentielle compte tenu de l'importance des premières dents.

Entre novembre 2011 et juin 2012, des actions d'information et de sensibilisation ont été mises en place par une équipe pluri-disciplinaire (animatrice, logisticien, chirurgien-dentiste et dentiste) auprès du personnel et des parents sur 9 sites.

### 4.2 La culture à la portée de chacun

La politique culturelle de la ville de Créteil participe du projet de développement durable de la collectivité. Elle est particulièrement active sur deux axes : la cohésion sociale et la solidarité entre les générations ainsi que l'épanouissement de tous les êtres humains.

En effet, elle

- a pour objectif de favoriser l'égal accès de tous à la culture ainsi que de valoriser la diversité culturelle ;
- se situe également dans une démarche de développement durable en ayant adopté un mode de gouvernance favorisant la gestion associative des équipements socioculturels sur son territoire ;
- se caractérise enfin par le développement d'une logique de réseau partenarial entre tous les acteurs sociaux et culturels locaux.

**EN 2013, DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS ONT RYTHMÉ L'ANNÉE :**

- Le **forum de la culture** le 7 septembre, temps de valorisation des ressources culturelles locales et de rencontres entre le public, les équipements culturels de la ville et les associations œuvrant dans le domaine artistique et socioculturel
- **Jour de fête** en juin, évènement fédérateur de la ville réunissant les équipements culturels de la ville et les associations.
- Les **actions culturelles de proximité** visent à développer des dynamiques culturelles et à accompagner la rénovation urbaine à l'échelle des quartiers.

## **DEUX ACTIONS FORTES AU QUARTIER DES BLEUETS**

**Le projet « les métamorphoses »** : Pour accompagner l'opération de rénovation urbaine un temps fort a eu lieu le 8 juin avec un spectacle : « INTERVENTION TEMOIN », créé par le groupe ZUR. Conçu avec la participation des habitants du quartier, il mettait en scène in situ l'évolution d'un des immeubles, le bâtiment F, de sa construction à sa démolition puis à la création d'une nouvelle Maison pour Tous.

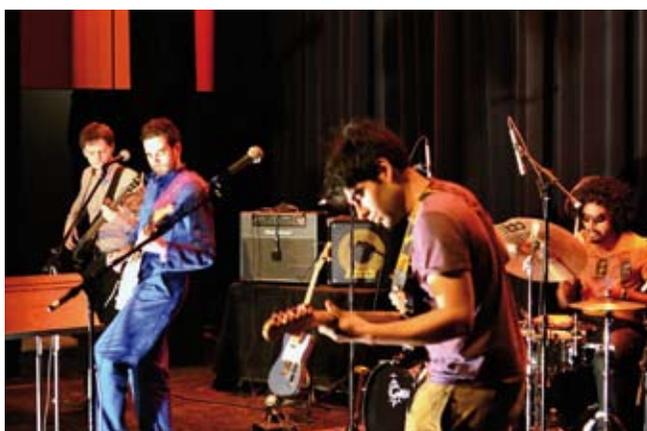
En 2013 également, le « **projet Mémoires** » a associé de nombreux partenaires dont le bailleur EFIDIS, la MPT des Bleuets, le CAUE 94.

Tout au long de l'année un groupe d'habitants, réuni par la MPT des Bleuets et accompagné par les associations Vivacité Ile de France et Dédale, a travaillé à rassembler documents, photos et témoignages racontant l'histoire, le présent et le futur du quartier.

- **Des actions de valorisation du patrimoine cristolien** ont été poursuivies : parcours à travers les quartiers de la ville, conférences, ouvrages et/ ou cartes postales, journées du patrimoine.



*Un feu d'artifice clôture traditionnellement  
Jour de fête*



*Le groupe Zarb en concert au centre socioculturel Madeleine Réberieux*

- Créteil encourage les **projets culturels des jeunes crétoliens** à travers plusieurs dispositifs : «Créteil soutient la créativité», pour les 18/30 ans ; «Créteil en scène», dispositif de repérage, d'accompagnement et de valorisation destiné aux groupes/artistes de musiques actuelles.

- **Des actions culturelles liées à la culture scientifique** (conférence, exposition «art et science» et ateliers «planétarium») ont été proposés au grand public autour de la Fête de la Science en collaboration avec l'UPEC, le CNRS et le centre Madeleine Rebérioux.

- Enfin, Créteil **soutient financièrement et logistiquement l'ensemble des structures associatives socioculturelles :**

**La Maison des Arts de Créteil (MAC)** labellisée scène nationale est un lieu de production et de diffusion artistique pluridisciplinaire dans les domaines de la culture contemporaine. Elle accueille ainsi chaque année plus de 100 000 spectateurs. En parallèle des 250 représentations proposées, elle mène des actions de sensibilisation et de pratique artistique en direction d'établissements scolaires et associatifs socioculturels.

En 2013, cet équipement a été reconnu d'intérêt communautaire et sera désormais sous la

responsabilité de la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

**Le Centre chorégraphique national** de Créteil et du Val-de-Marne assume une mission de création et de diffusion de la danse, d'accompagnement artistique de jeunes compagnies, de formation et d'actions de sensibilisation.

L'association des **Cinéma du Palais** bénéficie des trois labels «art et essai». Elle développe une programmation riche et diversifiée, permettant de proposer des films dès leur sortie nationale ou des films classiques relevant du patrimoine cinématographique. Elle accueille 70 000 spectateurs chaque année.

Les **dix équipements socioculturels, maison des jeunes et de la culture (MJC) et centres sociaux** assurent des actions d'animation et d'éducation populaire en direction de tous : plus de 60 ateliers d'enseignements artistiques (danse, arts plastiques, musique, cirque...) sont proposés dans les 5 MJC et plus de 30 actions sont développées par les 5 centres sociaux. Deux ludothèques, un studio de répétition et d'enregistrement des musiques actuelles et une salle de cinéma, La Lucarne, complètent ce dispositif.

- De **nombreuses autres associations culturelles** développent leurs activités, avec le soutien de la

ville : une vingtaine de compagnies théâtrales, une quinzaine d'associations musicales ou de chant choral, et plusieurs associations de danse. Créations et diffusions artistiques, ateliers de pratiques amateurs y sont proposés pour le plaisir de tous.

### 4.3 Le sport pour tous

Créteil mène une politique sportive alliant **sport de haut niveau et sport pour tous** à travers des infrastructures de qualité dans tous les quartiers. Dans le domaine du sport, la démarche de développement durable a pour objectif de **satisfaire les besoins nécessaires à la pratique sportive, mais également de lutter contre l'exclusion** sous toutes ses formes.

#### LES INTERVENTIONS DES ÉDUCATEURS SPORTIFS EN MILIEU SCOLAIRE

Toutes les classes élémentaires, soit près de 5 600 élèves, bénéficient d'une heure de sport par semaine, fixée en coordination avec l'Education nationale et l'enseignant.

40 éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) interviennent auprès des élèves des écoles élémentaires et spécialisées, sur une douzaine de disciplines sportives, en co-animation avec les enseignants pour les sports collectifs ou individuels, les jeux d'opposition, la natation, la voile et le VTT.

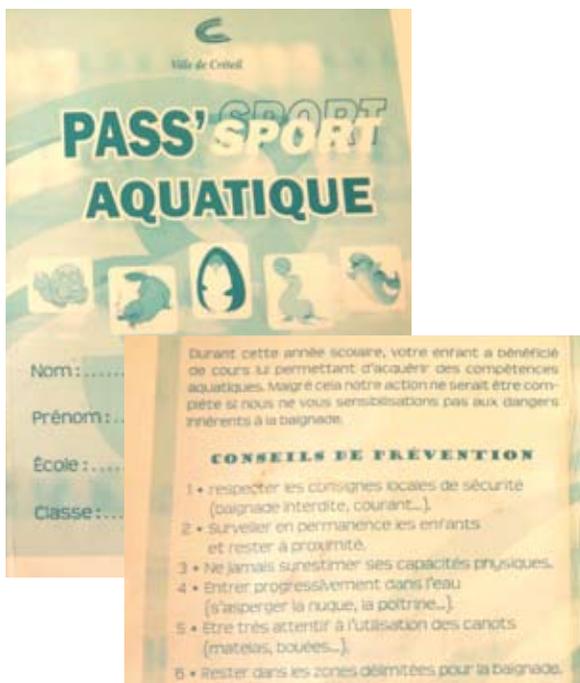
## PROJETS EN COURS

De nouvelles actions culturelles :

- Le travail du groupe Mémoires des Bleuets a permis de créer une **cartographie numérique du quartier**.
- **Un projet de balade numérique** est envisagé pour valoriser le patrimoine cristolien.



*Les cristoliens vainqueurs contre Metz (3-2) à Duvauchelle le 9 août 2013*



*Un pass'sport est remis aux écoliers ayant suivi des cours de natation*



*Une séance de basket fauteuil*

Au niveau de la natation, les classes de CE2, CM1 et CM2 sont désormais intégrées dans un cycle d'apprentissage sur trois ans alors qu'auparavant seule une année était réservée aux CE2. Cette évolution se traduit par un taux de réussite plus élevé aux tests «nageurs».

### **SPORT ET HANDICAP : UN SOUTIEN AU QUOTIDIEN**

Faciliter l'accès au sport des personnes en situation de handicap constitue une priorité, car c'est un enjeu d'intégration réelle à la vie sociale. Aussi, des manifestations sont ouvertes aux personnes handicapées, avec plus particulièrement le challenge « Valide et handicapé : sportif tout simplement », dont la 11ème édition s'est déroulée les 18 et 19 avril 2013. Elle a accueilli plus de 400 enfants qui ont pu pratiquer la boccia, le basket fauteuil, le tir à la sarbacane et d'autres activités inconnues pour eux.

Par ailleurs, **les équipements sportifs et le personnel d'encadrement qualifié sont mis à disposition des institutions scolaires spécialisées.**

La ville a également engagé une réflexion sur l'adaptation des bâtiments sportifs aux problématiques liées au handicap. Certaines installations bénéficient d'ores et déjà

d'équipements spécifiques : fauteuils de mise à l'eau à la piscine de la Lévière, vestiaires et sanitaires modifiés dans certains gymnases.

### **PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS SPORTIVES PROFESSIONNELLES**

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la ville, deux sociétés sportives professionnelles de football et de handball participent aux actions d'intérêt général, à travers des dispositifs orientés vers la formation, l'animation, la prévention, la santé et le lien social. Ainsi, pour la saison 2012-2013, plus de 4 800 enfants ont bénéficié de ces actions auxquelles ont participé les joueurs des équipes premières de l'US Créteil handball et football.

### **LA MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

La ville de Créteil détient 25 installations sportives. Elles sont ouvertes au public du lundi au vendredi de 8h à 22h (hors vacances scolaires) soit un volume d'heures d'environ 99 000 heures par an. Elles accueillent en grande partie les scolaires en journée et les associations en soirée.

En septembre 2012, le gymnase du collège Laplace est venu compléter les installations sportives existantes avec 700 heures réservées aux associations en soirée.

#### 4.4 L'accompagnement des personnes âgées

Afin de répondre le mieux possible aux aspirations de ses aînés, la ville de Créteil a mis en place des dispositifs ainsi qu'un programme d'animations spécifiques.

Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale

- les informe sur les prestations et sur les démarches à effectuer

- instruit les dossiers d'aide sociale et accorde des aides financières (secours et barèmes dégressifs pour les prestations servies)

- propose des services de soutien à domicile (aide aux tâches de la vie quotidienne, livraison de repas, soins à domicile, téléassistance, petits travaux...)

- gère quatre résidences pour personnes âgées : Marivaux, Franceschi, Halage et le Foyer Soleil des Bardières.

Par ailleurs, les clubs troisième âge offrent un large choix d'activités culturelles ou sportives ainsi que des séjours de vacances. Tout au long de l'année, ce sont plus de 1 200 habitants chaque année qui bénéficient de ces prestations.



*Rencontre entre générations*



*Le service 3ème âge organise des activités sportives tout au long de l'année*

#### 5. FAVORISER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Créteil s'engage pour sensibiliser petits et grands au développement durable de différentes manières :

- à l'occasion de la semaine nationale du développement durable,
- par les projets pédagogiques dans les établissements scolaires cristoliens,
- avec la mise en œuvre d'actions éducatives par ses différents services,
- via les actions de prévention-santé.

##### 5.1 La semaine du développement durable

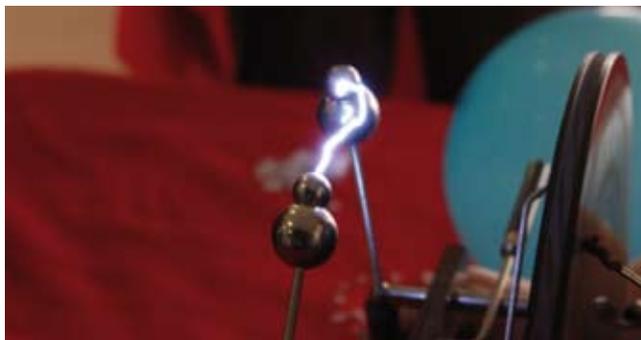
La ville de Créteil, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale du Val de Marne, a participé pour la sixième année consécutive à la semaine du développement durable, sur les thématiques du climat et de l'énergie.

Au programme, une exposition et des animations scientifiques et ludiques sur une semaine, dont deux jours à Créteil.

## PROJETS EN COURS

Une nouvelle initiative sera proposée au mois d'avril 2014 à Créteil.

**Des animations seront toujours proposées en direction des scolaires, mais également développées à l'attention d'autres publics** (comités de quartiers, séniors, associations...)



*Gros plan sur la machine à éclairs qui a impressionné petits et grands*

Ce sont 620 personnes au total, dont une majorité de jeunes, qui ont pu ainsi participer aux ateliers sur :

- l'électricité,
- l'effet de serre,
- les énergies renouvelables,
- les économies d'énergie et les éco-gestes,
- la météo et le climat.

Une réunion de concertation a eu lieu également, réunissant des membres de comités de quartier de Créteil pour réfléchir à l'élaboration d'une charte citoyenne dans le cadre du PCET.



*L'énergie statique expliquée à Créteil lors de la Semaine du développement durable*



*Le diplôme éco-citoyen remis aux élèves des classes participantes*

## 5.2 Les projets éducatifs liés au développement durable

La ville de Créteil accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable sous diverses formes :

- **classes de découverte** spécifiques sur l'environnement
- **classes d'eau**, qui consacrent une semaine à l'eau dans toutes les matières. Durant l'année scolaire 2012 / 2013, ce sont 29 classes de 16 écoles cristoliennes qui ont participé à ce programme.
- **projets pédagogiques** dans les écoles élémentaires et maternelles accompagnés par la Direction du développement durable sur différents thèmes (les déchets, l'eau, l'énergie, la biodiversité, les éco gestes ou le compostage...) permettant aux élèves de créer un outil ou une action concrète (exposition, un jeu, un chant...)
- **animations ponctuelles** réalisées tout au long de l'année scolaire :
  - Pour les classes de maternelle ou d'élémentaire, séances sur les thèmes des éco-gestes, l'énergie, les déchets ou le compostage.
  - Pour les CM1 et CM2, Plaine centrale prend

en charge l'intervention de l'association Savoir Apprendre, sur « l'énergie » ou « ma ville durable » ou encore sur « le tri des déchets ».

19 classes ont été concernées pour l'année scolaire 2012/2013. Pour le premier trimestre 2013/2014, 12 classes ont été bénéficiaires de ces animations.

- **soutien** au groupe scolaire Mendès France au projet « éco-école » dans l'objectif d'une labellisation relative à un fonctionnement éco-responsable.



*Classe maternelle de Mendès France*

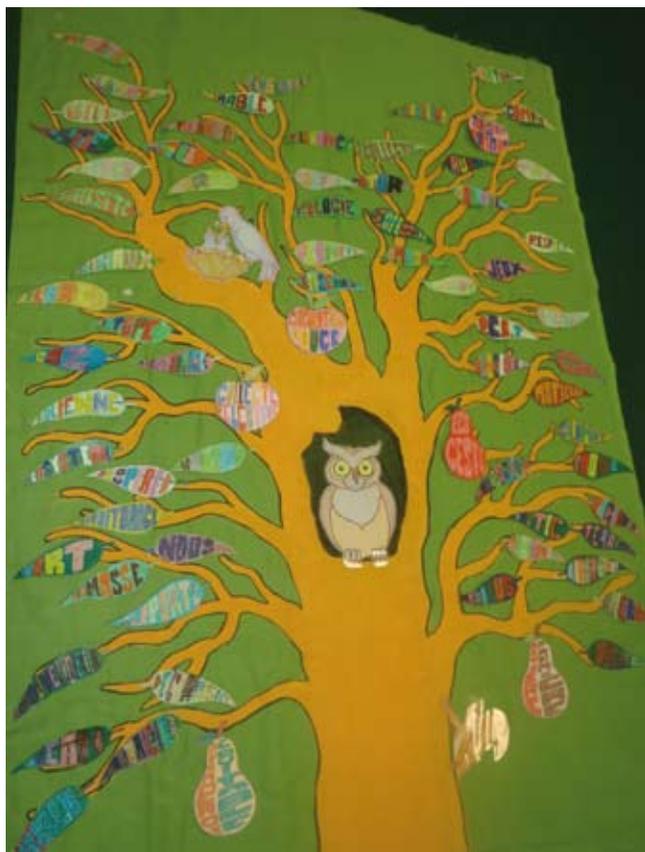
## LES PROJETS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE 2012/2013

Chaque projet éducatif a permis aux écoliers de créer des réalisations originales, après 15 à 30 séances sur l'année.

- A l'école élémentaire Beuvin A, **un petit fascicule « le développement durable à l'école » a été élaboré**
- Au groupe scolaire Mendès France, les maternelles ont conçu **des animaux à partir de déchets recyclables** et les élémentaires des **affiches sur les éco-gestes**
- A l'école maternelle Defferre, les enfants ont réalisé **des tableaux avec les insectes du sol et les légumes du jardin et une petite pancarte informative sur le compost**
- A l'école maternelle Chateaubriand où les ateliers sur le tri et le compost avaient lieu pendant la pause méridienne, **du papier recyclé a été fabriqué**
- A l'école maternelle Félix Eboué, les élèves ont créé **M. et Mme Ecologie à partir de matériaux recyclés**

## PROJETS EN COURS

Pour l'année 2013/2014, 6 écoles cristoliennes bénéficient des **animations pédagogiques liées au développement durable**, soit dans le cadre de la pause méridienne, soit dans le cadre des activités sur le temps scolaires.



### 5.3 Les actions de sensibilisation

**La direction du développement durable multiplie les actions de sensibilisation tout au long de l'année.** Il peut s'agir d'ateliers en direction des animateurs des accueils de loisirs, de rencontres avec le personnel des écoles, mais également d'animations spécifiques en direction des enfants des accueils de loisirs. Ainsi cet été, plusieurs groupes ont pu bénéficier de séances d'animation sur le tri et le compost et participer à la création d'une fresque géante « l'arbre du développement durable » présentée ensuite lors de Parcs et Jardins en fête.

Certains accueils de loisirs mettent également en œuvre des projets « développement durable » autour de différentes thématiques ; jardinage et respect de l'environnement mais également solidarité et intégration des personnes handicapées.

Ainsi, l'initiative de sensibilisation au handicap « **Vis ta différence...** », lancée par la direction de la jeunesse en 2012 a été reconduite. Plus d'une centaine de jeunes venant des accueils de loisirs, du CACM (Centre Associatif Communal

*« L'arbre de vie » réalisé avec la direction du développement durable, en collaboration avec différents accueils de loisirs*

du Montaignut), mais aussi des équipements socioculturels ou des gymnases ont pu participer en 2013.

Ils ont assisté à des ateliers artistiques, des rencontres débat ou bien encore diverses animations (parcours pour personnes non voyantes ou à mobilité réduite, ceci-pétanque, basket-fauteuil, atelier surdité...), grâce à la mobilisation de nombreux partenaires.

En effet, la manifestation a reçu le soutien du CCAS, de l'USC Handisport, des Cinémas du Palais et d'associations comme l'A.F.P (Association des Paralysés de France), « Les aveugles de Créteil », « Handicap et libertés » ou « La Boîte à courts ».



*Les participants ont reçu un diplôme en remerciement de leur implication*

### DES COMMISSIONS CONCERNÉES PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des enfants (CME), comme le conseil des adolescents (CADO) possèdent une commission « solidarité » ainsi qu'une commission « environnement » qui réfléchissent à la mise en œuvre de projets relatifs à ces thématiques.

Ainsi, le CME a porté le projet « trions à l'école », en collaboration avec la direction de l'éducation et la direction du développement durable, dans 5 établissements scolaires. Les jeunes conseillers ont élaboré un questionnaire et une charte « les 10 articles du tri de l'écocitoyen ».

Depuis 2011, **la ville et la société Lyonnaise des Eaux proposent différentes activités autour de l'eau** comme les parcours « découverte de la ville » autour du lac et au bord de la Marne. Ils permettent de sensibiliser à la préservation de l'environnement en faisant découvrir l'eau au cœur de la ville.

Sur les 15 parcours organisés cette année (financés sur le fonds Lyonnaise des eaux), 13 étaient destinés aux jeunes.

Enfin, les comités de quartier restent des relais majeurs de la politique de développement durable menée sur le territoire cristolien et les thématiques choisies pour les assemblées générales sont régulièrement en lien avec le domaine. Des

rencontres spécifiques ont été organisées ces dernières années, sous la forme de visites de sites (puits de géothermie, centre horticole de Mandres de les Roses, usine d'incinération...), ou de réunions permettant de faire évoluer la réflexion autour des économies d'énergie et de l'écocitoyenneté.



### LE MAGAZINE C'DE L'EAU

Depuis 2006, en collaboration avec Lyonnaise des eaux, un magazine pédagogique consacré à l'eau « C' de l'eau » est diffusé aux classes de CM1 et CM2.

Il traite de manière ludique de l'eau afin de sensibiliser de manière concrète les enfants aux enjeux de la préservation de la ressource eau. Articles variés (sur la nature, les bons gestes, la santé, ...), quizz, informations sur l'eau à Créteil mais aussi des explications scientifiques composent ce magazine et sont accompagnés de nombreuses illustrations pour en faciliter la lecture.

## PROJETS EN COURS

- **Le prochain magazine C'de l'eau est en cours de réalisation**, afin de pouvoir être édité au printemps 2014.
- **La collaboration entre services municipaux, associations et comités de quartier** se poursuivra.



## DES ACTIONS EXEMPLAIRES

### Un fruit pour la récré

Cette action concerne 20 établissements scolaires, maternels et élémentaires, situées en ZEP (zone d'éducation prioritaire), REP (Réseau d'éducation prioritaire) et ZUS (Zone urbaine sensible).

Les enfants peuvent goûter une fois par semaine des fruits de saison ou des légumes, frais ou transformés (soupes ou jus).

En 2012, ce sont 12 tonnes de fruits et légumes de 21 variétés différentes qui ont été distribués.

### L'assiette en marche

Cette initiative permet, durant un mois, de mettre en place toutes sortes d'animations en partenariat avec les autres services municipaux, des équipements socioculturels, les Instituts Médicaux Educatifs, les écoles, et différentes associations. De la fête des haltes garderies au marché du Mont-Mesly, des milliers de cristoliens sont associés à cet évènement. Goûters partagés, échanges de recettes, buffets colorés, tout est mis en œuvre pour que chacun devienne acteur de sa santé dans une ambiance conviviale et festive.

## 5.4 La prévention pour une bonne santé

La ville de Créteil met en place de nombreuses actions en direction des enfants de 0 à 12 ans, de leurs familles pour une meilleure prévention nutritionnelle et bucco-dentaire.

L'accent est mis sur :

- des rythmes alimentaires
- une alimentation équilibrée
- la pratique régulière d'activités physiques
- l'hygiène dentaire.



*Stand de dégustation de fruits et légumes frais sur le marché.*

# LA DÉMARCHE EXEMPLAIRE DE LA VILLE DE CRÉTEIL

## 1. LE PILOTAGE INTERNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.1 Le conseil municipal

Par ses délibérations, le conseil municipal qui compte 53 membres règle les affaires de la ville de Créteil.

Un maire-adjoint en particulier a en charge les domaines du développement durable et de l'environnement.

Au sein de leur propre délégation (éducation, petite enfance, sports, cadre de vie, santé, jeunesse, urbanisme, démocratie locale,...), les autres élus investissent également les enjeux du développement durable.

### 1.2 Les directions et services municipaux

Les directions et services municipaux participent à la mise en œuvre de la politique de développement durable au sein de la collectivité, dans le cadre de leurs missions habituelles. 1 814 emplois permanents les composent auxquels s'ajoutent les 401 agents du CCAS et une cinquantaine de personnes en contrat « emplois d'avenir ».

La direction du développement durable accompagne la direction générale dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse dans ce domaine et les directions opérationnelles dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans leur fonctionnement comme dans leurs actions.

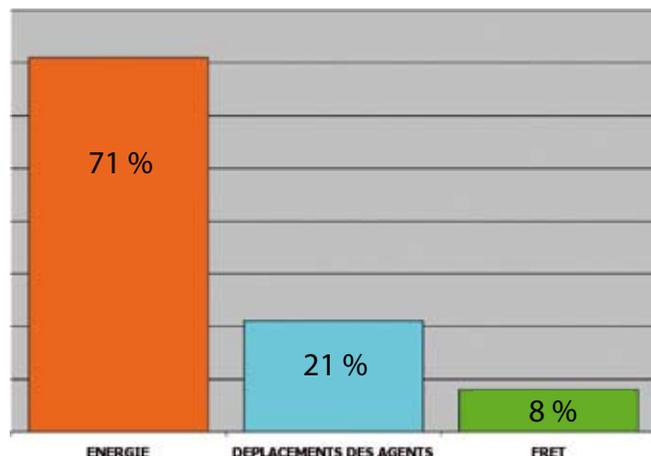
### LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les référents du développement durable sont **des interlocuteurs privilégiés au sein des services** qui diffusent des informations et témoignent également des problématiques rencontrées en interne.

Mis en place depuis novembre 2011, ce groupe de volontaires appartenant aux différentes directions, se réunit plusieurs fois dans l'année afin d'appréhender de manière collective la notion de développement durable et de l'intégrer au mieux dans le fonctionnement commun aux uns et aux autres. Des temps d'échanges et de réflexion, des rencontres avec des spécialistes lors de réunions thématiques mais également des visites sur site, leur sont proposés.



*Les référents du développement durable visitent le centre de tri*



*Résultat du diagnostic sur les émissions de GES générées par le patrimoine et les services de la ville*

De plus, l'espace pratique dédié au développement durable sur l'intranet réservé aux agents municipaux a été étoffé en 2013. Ainsi, tous les agents peuvent être sensibilisés à l'écoresponsabilité, mieux connaître les référents du développement durable, retrouver les actions menées localement et même participer à la démarche interne de la collectivité.

## 2. LE BILAN CARBONE PATRIMOINE ET SERVICES

En application de la loi Grenelle 2, la ville de Créteil a réalisé en 2012 une étude de type « bilan carbone » couvrant :

- l'ensemble de son patrimoine (bâtiments et véhicules)
- les services qu'elle rend à ses administrés (réseau de chauffage urbain, transport des enfants en cars, ...)
- les déplacements des agents municipaux.

Les résultats de cette étude, des objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'un programme d'actions ont été présentés au Conseil municipal du 10 décembre 2012.

### 2.1 Les résultats

Les émissions globales de GES générées en 2010 par la ville de Créteil ont été évaluées à 75 000 tonnes équivalent CO<sup>2</sup>. Le chauffage urbain représente à lui seul 90% des émissions.

Hors chauffage urbain, ce sont 7 900 tonnes équivalent CO<sup>2</sup> qui sont émises par la ville.

### 2.2 Un programme d'actions 2013-2015 à mettre en œuvre

Créteil a fixé des objectifs ambitieux de réduction :

- **chauffage urbain** : - **25% d'ici 2015** (chiffre calculé avec comme hypothèse 30% d'énergie provenant de l'usine d'incinération et 25% du puits de géothermie),
- **autres postes** (énergie, fret et déplacements des agents) : - **2% par an**, afin de s'inscrire dans les objectifs nationaux.

Un programme d'actions a été défini. Quelques actions ont déjà été amorcées en 2013, qu'il conviendra de développer et renforcer :

- chauffage urbain : travaux pour mailler les sous-réseaux et installation d'une pompe à chaleur pour augmenter de la part des énergies renouvelables

- poursuite du programme de travaux sur l'éclairage public et les bâtiments municipaux pour réaliser des économies d'énergie

- réalisation d'affiches sur les éco-gestes avec les référents développement durable.

### 3. DES EFFORTS CONTINUS SUR LE PATRIMOINE PUBLIC

Le patrimoine que gère la ville de Créteil est particulièrement important avec au total 250 bâtiments publics, dont 25 groupes scolaires, 28 équipements sportifs, 20 bâtiments culturels, 6 parkings et 3 piscines, soit un total de 293 000 m<sup>2</sup> de bâtiments entretenus.

**La Maison de l'Enfance Aimé Césaire** inaugurée en 2009, comprend une crèche, une école maternelle, une école élémentaire et un accueil de loisirs.

Elle s'inscrit parmi les constructions récentes les plus remarquables de la ville car elle intègre des choix environnementaux innovants avec une toiture entièrement végétalisée et 112 panneaux photovoltaïques (soit une surface de 167 m<sup>2</sup>).

### LE BÂTIMENT DE VESTIAIRES DU STADE DESMONT

Afin d'accueillir des matches de championnat jusqu'au niveau régional, des vestiaires conformes aux exigences de la Fédération française de football ont été construits au stade Desmont. Avec 450 m<sup>2</sup> de surfaces utiles, le nouveau bâtiment offre une distribution intérieure fonctionnelle des espaces et intègre des installations techniques. Il comporte une toiture à pans inversés avec des panneaux solaires. Il est couvert par une toiture végétalisée, avec une cuve pour la récupération des eaux pluviales.

Le gymnase est raccordé au réseau de chauffage urbain. Le chauffage est modulé selon les pièces (vestiaires, douches, vestiaires arbitres, différents locaux de rangement, techniques et circulations).



*Les nouveaux vestiaires du stade Desmont : spacieux, écologiques, fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite*

## PROJETS EN COURS

- Le bilan Carbone Patrimoine et Services constitue le **premier volet du plan climat-énergie de Créteil qui sera adopté en 2014**. Outre des actions en interne, il portera également sur **quatre domaines dans lesquels la ville est engagée depuis de nombreuses années** : le chauffage urbain, la réhabilitation des logements collectifs, la lutte contre la précarité énergétique et la sensibilisation aux éco-gestes.
- Réflexion sur la réalisation d'un **bâtiment à énergie positive** au groupe scolaire des Buttes.

## UN SUIVI DES CONSOMMATIONS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

L'évolution des consommations des bâtiments fait l'objet d'un suivi. L'augmentation des dépenses est notamment due à un hiver 2012/2013 particulièrement rigoureux et la hausse constante du coût énergétique.

### Evolution des consommations des bâtiments

	Variation 2013 / 2012
Chauffage urbain et eau chaude sanitaire	25,30 %
Electricité	9,70 %
Gaz	21,60 %
Fioul	11 %

## LA VALORISATION FINANCIÈRE DES TRAVAUX D'ÉNERGIE RÉALISÉS

Au niveau national, un dispositif des certificats d'énergie (CEE) a été mis en place et repose sur l'obligation imposée aux fournisseurs d'énergie de réaliser des économies.

Créteil a ainsi la possibilité de valoriser les travaux qu'elle réalise sur son patrimoine. Aussi, elle a conclu en juin 2010 une convention avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC), qui habilite cet organisme à obtenir, pour son compte des CEE correspondant aux actions de maîtrise d'énergie réalisées.

## 4. LES PRATIQUES DURABLES DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

### 4.1 Un parc automobile performant

Créteil possède 240 véhicules de tous genres (utilitaires, légers, poids lourd, cars, minibus, engins spécifiques et deux-roues).

Au garage, les enjeux du développement durables sont présents à plusieurs niveaux :

- une veille est organisée concernant la consommation de carburant, ce suivi permet de réaliser des économies mais aussi de limiter l'impact écologique

- le choix des véhicules est fait avec soin (avec des moteurs adaptés)

- une attention particulière est portée au traitement de l'eau (avec utilisation obligatoire de séparateur d'hydro carbure).

### Évolution des consommations des véhicules

	2011	2012	2013
Coût	574 837 €	663 160 €	669 091 €
Volume	260 420 litres	261 960 litres	262 474 litres

### 4.2 La modernisation de l'éclairage public

La spécificité du réseau d'éclairage public de Créteil est son alimentation en haute tension à partir de 5 postes de transformation raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre. L'âge moyen du réseau est d'environ 50 ans.

Sur chaque nœud du réseau, 571 transformateurs enterrés (3 200 Volts > 220 Volts) et 267 boîtes de coupure alimentent en basse tension les quelques 10 300 points lumineux sur la ville.

## Le remplacement du mobilier d'éclairage

La rénovation de l'éclairage public s'inscrit dans l'objectif d'optimiser les dépenses énergétiques.

Les ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure (couleur blanche), qui équipent encore 31% du parc de lanternes, sont remplacées progressivement par des ampoules au sodium (couleur jaune) ou à iodure métallique (couleur blanche) moins consommatrices d'énergie (réduction de 100 W en moyenne) et beaucoup plus efficaces au niveau de la luminosité. En 2012, 93 lanternes ont été remplacées, dont 20 à LEDs permettant une baisse de puissance d'environ 30%.

De même, les luminaires « boules », sources de pollution lumineuse (60% du flux lumineux partent vers le ciel) sont remplacés par des modèles plus appropriés, d'une consommation moindre.

L'allumage et l'extinction de l'éclairage public sont réglés automatiquement grâce à des interrupteurs crépusculaires. Toutes les lanternes remplacées sont équipées de ballasts électroniques à régulation automatique de tension qui permettent d'abaisser la luminosité de 20% pendant une partie de la nuit.

## Impact sur les consommations électriques

L'éclairage public représente plus de 30 % des

dépenses générales d'électricité de la commune.

En 2012, malgré l'augmentation des points lumineux (jusqu'à 615 lanternes rajoutées sur le réseau de la ville lorsque l'éclairage du TCSP et de l'extension du quartier des Sarrazins ont été raccordés sur le réseau Ville), la consommation électrique a diminué de 1% par rapport à celle de 2005, soit une économie d'environ 70 000 euros.

Eteindre l'éclairage public une partie de la nuit est une solution déjà pratiquée dans certaines villes pour réduire les dépenses énergétiques et la pollution lumineuse. Elle est difficilement envisageable dans une ville comme Créteil au regard des responsabilités en matière de sécurité publique.



## PROJETS EN COURS

- Une réflexion est lancée sur la **création d'un local qui permettrait de stocker et de trier les différents déchets du garage** (comme les pneumatiques, les bouteilles de gaz, les batteries, les aérosols...) pour un meilleur traitement.
- **En réflexion** : la mise en place en zones piétonnes de systèmes d'éclairage LED avec détection de présence et abaissement de puissance de plus de 50%.



*Différents éclairages dans les quartiers de Créteil*

### 4.3 Une consommation d'eau en diminution pour le patrimoine municipal

Plusieurs initiatives ont permis de diminuer les consommations d'eau pour les bâtiments et les réserves d'arrosage des espaces verts :

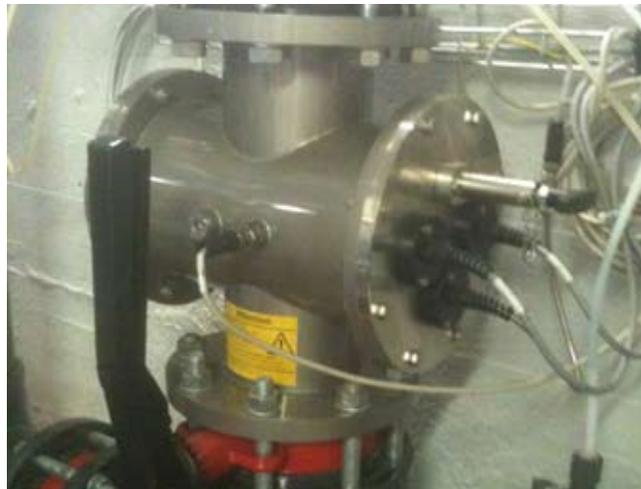
- Dans le cadre du nouveau contrat de délégation avec la Lyonnaise des Eaux, **la relève à distance a été généralisée sur les 400 compteurs installés** permettant de détecter très rapidement les fuites et anomalies de consommation.

- La Maison de l'Enfance Aimé-Césaire est équipée d'un dispositif de récupération des eaux pluviales : elles sont stockées dans des cuves d'une capacité totale de 40 m<sup>3</sup>.

- **Des stations de pompage ont été installées**, permettant d'arroser les espaces verts et de nettoyer la voirie : une borne est installée dans le quartier de la Pointe-du-Lac, une autre dans la zone Europarc et enfin une dernière près de l'Hôtel-de-Ville. Au total, ce sont 25 000 m<sup>3</sup> qui ont été ainsi économisés pour l'année 2011, représentant une économie de 40 K€/an.

- Après la remise en état du système de pompage dans le puits existant a été mis en place un nouveau réseau d'arrosage dans le parc Dupeyroux, permettant également de faire des économies.

- Les piscines de la ville ont été dotées de déchloramineurs en juillet 2012 (Colombier) et en mai 2013 (La Lévière). Cet appareil permet d'éliminer les chloramines du bassins dues à la réaction entre le chlore utilisé pour stériliser l'eau des bassins et la pollution organique apportée par chaque baigneur. L'installation des déchloramineurs a permis de réduire de manière considérable la consommation d'eau des deux piscines.



*L'installation de ce déchloramineur offre un plus grand confort aux usagers et permet de réaliser des économies*

### 4.4 Des pratiques horticoles respectueuses de l'environnement

Les pratiques horticoles durables se multiplient à Créteil, ville récompensée déjà pour la qualité de son fleurissement depuis de nombreuses années par l'attribution de « 4 fleurs » au Concours des Villes et Villages fleuris.

#### **La plantation de bulbes naturalisables**

Au nombre de **60 000**, ces plantes restent en terre et refleurissent ensuite, soit dans des massifs de plantes vivaces, soit dans des zones de pelouse.

#### **La réduction des déchets verts**

Les tondeuses « mulching » qui broient sur place les coupes de gazon sont de plus en plus utilisées. De même, les copeaux de bois issu des broyures de taille lors des élagages permettent le paillage au pied des arbustes dans les massifs.

#### **La gestion extensive de certaines pelouses**

Il s'agit de diminuer la fréquence de tonte des pelouses ou de la remplacer par du fauchage. Dans ce cas, on laisse la végétation pousser tout en contrôlant l'apparition éventuelle de plantes invasives (comme l'Armoise ou la Renouée du Japon). Les graminées indésirables sont ensuite fauchées une à deux fois par an, ce qui les affaiblit

et permet aux plantes à fleurs sauvages d'exprimer leur végétation, monter à graines et terminer leur cycle.

### **La végétalisation des pieds d'arbre**

Cette technique qui consiste à faire pousser la végétation aux pieds des arbres a de nombreuses vertus : elle participe de la protection du système racinaire de l'arbre au sol, contribue à l'embellissement du pied, permet de contenir le développement d'herbes indésirables, évite le tassement et l'érosion de la terre, favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol et sert d'abri aux précieux insectes auxiliaires (coccinelles et pucerons).

### **L'utilisation d'engrais verts**

Certaines plantes possédant des vertus agronomiques sont semées dans une parcelle. A la fin de leur cycle, ces plantes appelées « engrais verts » sont broyées en place et réincorporées au sol. Cette culture temporaire permet de préparer le sol à accueillir la culture suivante (massif d'arbustes, massifs de fleurs annuelles ou vivaces, rosiers...) en l'enrichissant.

Ainsi, les jardiniers n'utilisent plus de désherbants sur les pelouses, ni d'insecticides ou d'engrais minéraux.



*Les jardiniers municipaux en plein ouvrage pour fleurir la ville*



*Entretien à la faucheuse*



*Le mail Salzgitter après son réaménagement paysager*

#### 4.5 Une politique d'achats responsables

Le code des marchés publics impose que la nature et l'étendu des besoins à satisfaire soient déterminés avec précision avant l'acte d'achat, en prenant en compte des objectifs de développement durable.

Cette obligation à caractère constitutionnel, issue de la charte de l'environnement, doit être entendue au sens large puisqu'il convient de concilier développement économique, protection de l'environnement et progrès social.

Créteil répond à cette obligation et intègre dans ses cahiers des charges des dispositions environnementales et sociales, selon les diverses possibilités offertes par le code des marchés publics :

- En imposant des clauses sociales dans les conditions d'exécution des marchés de travaux les plus importants (travaux de voirie, de construction ou d'aménagement de bâtiments, etc.)
- En réservant certains marchés à des établissements et services d'Aide par le Travail (fournitures de bureau, produits d'entretien, etc.)
- En concluant des marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle sous forme de prestations d'appui et d'accompagnement (nettoyage de locaux et

vitreries, travaux de peinture, etc.)

- En utilisant le critère de « performances du candidat en matière de protection de l'environnement » dès le jugement des offres.

La ville de Créteil et le CCAS se sont inscrits dans cette démarche depuis 2008 en intégrant des dispositions environnementales et sociales dans leurs marchés publics. Ces dernières sont dorénavant quasi systématiques, quelque soit la procédure mise en œuvre et le montant du marché.



*Une des nombreuses poubelles distribuées dans les services municipaux pour favoriser le tri du papier*

#### 4.6 Des pratiques environnementales des services et des agents municipaux

Depuis de nombreuses années, des pratiques environnementales se développent au sein des services municipaux :

- la généralisation de l'utilisation du **papier 100 % recyclé**
- **l'utilisation de poubelles spécifiques pour les déchets recyclables**, et en particulier le papier dans les bureaux
- **le recyclage des cartouches d'encre** usagées des imprimantes
- **l'achat de fournitures recyclées**
- dans les écoles : **suppression de certains produits d'entretien** avec l'acquisition de mono-brosses adaptées et d'auto-laveuses écologiques, **réduction de la consommation des essuie-mains papier** avec l'installation de sèche-mains électriques
- l'introduction de **pain avec de la farine issue de l'agriculture biologique** dans les restaurants administratifs
- le **développement de procédures dématérialisées** (bons de commande, factures des prestations scolaires et périscolaires dématérialisées pour les familles le souhaitant...).

## DES SERVICES-CLEFS SENSIBILISES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

### La documentation

Avant intranet, 200 bulletins mensuels de documentation d'environ 40 pages étaient produits (800 pages environ).

Depuis intranet, ce ne sont plus que 50 bulletins mensuels qui sont produits (200 pages environ), soit une économie de plus d'une ramette par mois depuis 2006. En outre, une grande partie des articles peuvent désormais être lus sur un simple clic (par lien électronique) directement de l'intranet, ce qui minimise encore la production de papier.

### L'informatique

Depuis 1999, le service informatique organise la récupération des cartouches d'imprimantes usagées (que l'on échange contre une neuve).

Celle-ci permet de participer à une œuvre humanitaire car les cartouches récupérées sont converties en points puis en euros et la somme est ensuite reversée à une association de lutte contre la mucoviscidose.



### Le garage

Par ailleurs, le garage municipal poursuit ses actions en faveur du développement durable. Il a organisé cette année l'enlèvement de :

- 90 enveloppes de pneumatique dont 20 poids lourds,
- 2600 litres d'huiles usagées
- 720 kg de produits lessiviels
- 2 fûts de 200 litres de filtres à huile
- 13 t de gasoil souillé
- 6 kg de fluides frigorigènes

### L'imprimerie

Acteur important concerné par le sujet, l'équipe de l'imprimerie n'hésite pas à préconiser des formats plus réduits (dès l'instant qu'ils ne nuisent pas à la lecture) et à conseiller l'usage du recto/verso.

# INDICATEURS POLITIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3	
<b>DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>						
<b>1ERE FINALITE : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>						
<i>Le réseau de chauffage urbain</i>						
Longueur total du réseau	2009/2010	26,9 km	2010/2011	26,9 km	2011/2012	26,9 km
Nombre de logements et d'équipements desservis (ne équivalents logements)	2009/2010	32 742	2010/2011	32 824	2011/2012	34 835 équivalents logements
Part des énergies renouvelables alimentant le réseau	2009/2010	36%	2010/2011	39,30% Chaleur usine de valorisation des déchets : 26,10% Géothermie : 13,20%	2011/2012	42,60% Chaleur usine de valorisation des déchets : 29,56% Géothermie : 13,07%
<i>L'engagement durable de Créteil Habitat - Semic</i>						
Réhabilitations (montant des travaux HT et nombre de logements)	2011-2013	Les Motteaux (238 logements) 3,3 M€				
	2011-2013	Place de l'Abbaye (272 logements) 9,9 M€				
	2011-2013	Mont-Mesly (47 immeubles) 5,5 M€				
Constructions (montant des travaux HT et nombre de logements)	2011	Chemin de Mesly (60 logements) 5,9 M€	2012	Résidence "Le Clos des Vignes" - Sarrazins sud (143 logements)	2013	Résidences lots 3A et 3B - Extension ZAC Côteaux des Sarrazins (143 logements) 13,8 M€ HT

INDICATEURS	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3	
<i>La mobilité à Créteil</i>						
Stations métro et RER (nombre)	2011	4 stations de métro (Créteil-Pointe du Lac depuis octobre 2011) 1 station de RER	2012	4 stations de métro 1 station RER	2013	4 stations de métro 2 stations de RER (Pompadour depuis décembre 2013)
Lignes de bus (nombre)	2011	11 lignes RATP 3 lignes STRAV	2012	11 lignes RATP 3 lignes STRAV	2013	11 lignes RATP 3 lignes STRAV
Stations de bus	2011	162	2012	162	2013	172
Transport en commun en site propre	2011	2 (Bus 383 en site propre) depuis septembre 2011	2012	2	2013	2
Stations Autolib'	2011	1 station	2012	15 stations	2013	16 stations (+ Avenue Brossolette)
Abonnements Autolib'			Août 2012	3 828 prises de véhicules 111 abonnés actifs	Août 2013	8 783 prises de véhicules 232 abonnés actifs
Aménagements circulations douces	2011	Total aménagements vélos et cyclables : 67,2 km	2012	Aménagements en site propre 12,1 km Aménagements en partage de voirie 25,3 km Zones piétonnes 25,3 km	2013	Nouveaux aménagements réservés (Préfecture - Europarc) +1,3 km Autres nouveaux aménagements (rue Gal Sarrail) +1 km
Accroches-vélos	2011	907 places	2012	907 places	2013	947 places (40 places supplémentaires)
Rues en double sens cyclable	2011	22	2012	22	2013	23 +1 (rue du Gal Sarrail)
Stations Cristolib'	2011	10	2012	10	2013	10
Trajets en Cristolib' comptabilisés depuis la mise en service en avril 2010					Août 2013	20 120 trajets
<b>2EME FINALITE : PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES</b>						
<i>Biodiversité</i>						
Ruches	2011	3 ruches (Parc Dupeyroux)	2012	6 ruches (+ 3 La Poste)	2013	10 ruches (+ 4 Base de loisirs)
Jardins familiaux	2011	59 jardins municipaux (+ jardin EMMAUS et jardins de la "Ligue du Coin de Terre")	2012	59	2013	59 + projets en cours
Chartes	2009	Adoption de la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels			2013	Charte "jardiner durable" pour les utilisateurs des jardins familiaux

INDICATEURS	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3	
<b>Eau potable</b>						
Volume d'eau potable <b>produite</b>	2010	6 091 774 m <sup>3</sup>	2011	5 705 031 m <sup>3</sup>	2012	5 589 425 m <sup>3</sup>
Prix TTC du service d'eau potable pour 120 m <sup>3</sup> (incluant taxes et redevances)	2010	2,16 € /m <sup>3</sup>	2011	2,21 € /m <sup>3</sup>	2012	2,01 € /m <sup>3</sup>
Longueur totale des canalisations	2011	126 306 ml	2011	126 504 ml	2012	126 507 ml
<b>Eaux usées et pluviales</b>						
Volume assaini <b>facturé</b>	2010	5 163 632 m <sup>3</sup>	2011	5 112 299 m <sup>3</sup>	2012	5 027 423 m <sup>3</sup>
Prix TTC du service de l'assainissement pour 120 m <sup>3</sup> (incluant taxes et redevances)	2010	1,91 € TTC/m <sup>3</sup>	2011	2,00 € TTC/m <sup>3</sup>	2012	2,08 € TTC/m <sup>3</sup>
Total réseau communal	2010	177,05 km	2011	266,19 km	2012	266,19 km
<b>3EME FINALITE : RENFORCER LES SOLIDARITES</b>						
Nombre d'aides versées au titre de l'accès et au maintien de la fourniture d'énergie	2011	2 094 aides	2012	1 666 aides	2013	1 759 aides
Montant des aides versées au titre de l'accès et au maintien de la fourniture d'énergie	2011	145 k€	2012	147 k€	2013	170 k€
Nombre total d'aides versées (toutes aides confondues)	2011	9 000 aides versées	2012	9 400 aides versées	2013	9 000 aides versées
<b>4EME FINALITE : ACCOMPAGNER TOUS LES AGES DE LA VIE</b>						
Nombre total de places offertes (crèches collectives, familiales, haltes-garderies)			2012	671 places	2013	671 places
Nombre de personnes des clubs troisième âge participant aux animations	2010	1 200 personnes	2011	1 250 personnes	2012	1 200 personnes
<b>ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION</b>						
Nombre de personnes accueillies à la Semaine nationale du développement durable	2011	3 303 personnes sur 10 jours	2012	1 139 personnes sur 11 jours	2013	620 personnes sur 5 jours
Assises de la Ville sur le développement durable	20 et 21 novembre 2010	200 participants	17 novembre 2012	Matinée de restitution sur les actions engagées depuis novembre 2010	3 avril 2013	Réflexion sur une charte éco-citoyenne à l'occasion de la semaine nationale du développement durable
Classes d'eau (une semaine consacrée à l'eau)	2010/2011	18 classes dans 10 écoles	2011/2012	28 classes dans 15 écoles	2012/2013	29 classes dans 16 écoles
Classes bénéficiaires d'animations prises en charge par Plaine centrale			2012/2013	19 classes	2013/2014 1er trimestre	12 classes
Projets d'école sur le développement durable accompagnés	2011/2012	2 projets	2012/2013	5 projets + Labellisation Eco-école	2013/2014	6 projets

INDICATEURS	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3	
<b>LA DEMARCHE EXEMPLAIRE DE LA VILLE</b>						
Bilan Carbone Patrimoine et Services	2012 (Chiffres 2010)	Emissions de GES (chauffage urbain compris) : 75 000 tonnes équivalent CO <sub>2</sub> Emissions de GES (hors chauffage urbain) : 7 900 teqCo <sub>2</sub> (Energie : 71% - Déplacements des agents : 21% - Fret : 8%)				
<i>Bâtiments municipaux</i>						
Nouveaux bâtiments innovants construits	2009	Maison de l'Enfance Aimé Césaire : 22,3 M€ 112 panneaux photovoltaïques pouvant produire 34 400 kWh d'électricité par an			2013	Vestiaires stade Desmont 1,6 M€ avec 3 panneaux solaires
Bâtiments avec une toiture végétalisée	2011	3 bâtiments (1 197 m <sup>2</sup> ) + Maison de l'Enfance Aimé Césaire (prairie naturelle)	2012	4 bâtiments	2013	5 bâtiments (+ vestiaires Stade Desmont)
Bâtiments avec cuves de récupération des eaux pluviales	2011	1 bâtiment (Maison de l'Enfance Aimé Césaire)	2012	1 bâtiment	2013	2 bâtiments (+ vestiaires Stade Desmont)
Chauffage urbain : Coût annuel des consommations (y compris eau chaude sanitaire)	2011	1 230 086 €	2012	1 128 054 €	2013	1 439 871 €
Electricité : Coût annuel des consommations (y compris eau chaude sanitaire)	2011	1 965 925 €	2012	2 021 014 €	2013	2 211 611 €
Gaz : Coût annuel des consommations	2011	560 955 €	2012	648 501 €	2013	769 804 €
Fioul : Coût annuel des consommations	2011	129 506 €	2012	111 233 €	2013	125 492 €
Eau : Coût annuel des consommations (y compris espaces verts)	2011	880 817 €	2012	703 853 €	2013	788 757 €
Volume d'eau pompé dans le lac pour l'arrosage des espaces verts	2011	25 000 m <sup>3</sup>	2011	36 300 m <sup>3</sup>	2013	20 564 m <sup>3</sup>
<i>Véhicules municipaux</i>						
Coût annuel des consommations en carburant	2011	574 837 €	2012	663 160 €	2013	669 091 €
Volume des consommations annuelles (sans- plomb, gasoil et GPL)	2011	260 420 litres dont 13% GPL	2012	261 960 litres dont 10% GPL	2013	262 474 litres dont 9% GPL

**JANVIER 2014**

Direction générale du développement durable  
et de la politique de la ville

Direction du développement durable

Réalisation graphique : Mercredi - Créateurs d'Imaginaire - 2014

Crédits photo : Vivre Ensemble - services communautaires

Impression : Perigraphic